



L'OPINION ET LES COMPORTEMENTS DES FRANÇAIS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Régis BIGOT

Juillet 2002

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Pour consulter la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : ezvan@credoc.fr

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Ce rapport a été réalisé à la demande de l'IFEN

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Patricia Crouette, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

Principaux résultats	4
Avant-propos	7
Chapitre 1 – Quelques opinions sur la perception des problèmes environnementaux	8
1. La population est très sensible aux questions d’environnement	8
2. L’indicateur de « sensibilité profonde »	13
3. Le « développement durable » : un concept encore un peu vague.....	18
Chapitre 2 – Qui est compétent pour résoudre les problèmes d’environnement ?	23
1. Les domaines prioritaires de l’action publique en matière d’environnement	23
2. Les actions individuelles pour préserver l’environnement	31
3. État et particuliers : des domaines d’actions complémentaires.....	39
4. Résoudre les problèmes d’environnement : au niveau local ou à l’échelon national ?.....	40
Chapitre 3 – Quelques opinions et attitudes sur les OGM et sur l’agriculture biologique.....	51
1. Les Français sont opposés à la culture commerciale des OGM.....	51
2. La consommation de produits de l’agriculture biologique reste importante.....	58
Chapitre 4. Se rendre au travail en voiture : un comportement majoritaire	65
Annexes	73
Annexe I Carte des régions utilisées.....	74
Annexe II Tableaux complémentaires.....	75
Annexe III Liste des questions insérées à la demande de l’Institut Français de l’Environnement	83

Principaux résultats

Cinq enseignements principaux se dégagent des réponses aux questions que l'Institut Français de l'Environnement a fait insérer dans la vague du début 2002 de l'enquête du CREDOC sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* » (échantillon représentatif de 2 000 individus de 18 ans et plus) :

1. L'écologie est, sans l'ombre d'un doute, une préoccupation de l'ensemble de la population : **neuf personnes sur dix se disent « assez » ou « très » sensibles aux questions environnementales.** Et la permanence de cette prise de conscience est d'autant plus remarquable que d'autres sujets d'inquiétudes sont venus, cette année, occuper le devant de la scène ; citons, entre autres, la montée des préoccupations sécuritaires. Or, force est de constater que, même dans ce contexte, l'environnement n'est pas relégué au second plan, bien au contraire : il reste un sujet qui concerne la plupart de nos concitoyens.
2. Pour autant, les enquêtés éprouvent des difficultés à donner une définition correcte du « développement durable » : **« seulement » un tiers pense que le développement durable garantit un développement satisfaisant des besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.** Cette conception ne devance que de quelques points l'idée selon laquelle le développement durable garantit plus de croissance économique et de création d'emplois (31 %) ! Plus gênant : parmi les personnes qui se déclarent « très » sensibles aux questions d'environnement, « seulement » 37% connaissent la signification exacte du développement durable ; c'est dire le chemin qui reste à parcourir pour que la notion devienne familière à l'ensemble de nos concitoyens.

3. Dans le domaine de l'environnement, on attend de **l'Etat qu'il intervienne en priorité dans la lutte contre la pollution de l'air et de l'atmosphère**. Tout en demeurant en tête du classement, cette priorité a reculé de 6 points cette année.

Par ailleurs, en matière d'actions individuelles en faveur de l'environnement, **une personne sur deux estime que c'est surtout par l'élimination et le tri des déchets que chacun peut agir**. Autrement dit, la possibilité de contribuer personnellement à la réduction de la pollution de l'air n'est évoquée que par 8% des enquêtés. Or, près de 80% de la population disposent d'une voiture. Tout se passe en fait comme si la plupart des automobilistes hésitaient à admettre que l'utilisation de leur véhicule est responsable, au moins partiellement, de la dégradation de l'environnement.

Deux éléments méritent cependant attention : d'une part, les rares automobilistes qui disent pouvoir contribuer à réduire la pollution de l'air sont significativement moins nombreux à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail (55%, contre 70% en moyenne) ; d'autre part, **la probabilité d'utiliser sa voiture pour aller travailler est presque deux fois moins importante chez les personnes qui sont particulièrement sensibles à l'environnement**.

4. Les Français estiment que ce sont les **collectivités locales** (communes, départements ou régions) **qui sont les mieux placées pour résoudre les problèmes d'environnement liés au bruit, à la qualité de l'eau et au tri des déchets**. Le contrôle des OGM et la limitation des risques liés à l'industrie nucléaire seraient davantage du ressort de **l'Etat** ou de **l'Europe**. Enfin, sur le sujet de la pollution de l'air, les avis sont assez partagés : 40 % font confiance aux collectivités locales et 40 % pensent plutôt à l'Europe ou à l'État. Il reste que, pour chacun de ces thèmes, 10 à 19 % estiment que **les associations ont également voix au chapitre**.

Sur ces questions, il faut bien voir que l'appartenance sociale détermine, en partie, les réponses : les individus de condition modeste, les personnes peu diplômées et les ruraux ont tendance à faire confiance aux collectivités locales plus souvent qu'en moyenne, quel que soit le problème envisagé. A l'inverse, les personnes dont le statut socioprofessionnel est élevé s'en remettent plus volontiers à l'Etat, à l'Europe, voire aux associations.

5. Dernier point : la population reste aujourd'hui très méfiante vis-à-vis **des organismes génétiquement modifiés (OGM) : 45% sont favorables à l'interdiction totale des plantations en France, et 38% permettraient des essais dans des conditions strictes, sans pour autant autoriser leur utilisation commerciale.** En résumé, pour l'opinion, il n'est pas question de libéraliser la production et la diffusion commerciale de ces produits.

A première vue, la défiance vis-à-vis des OGM ne dépend pas du tout de l'inclination écologique de nos concitoyens. **Il semblerait que ce soit à la fois un sentiment d'inquiétude et la méfiance vis-à-vis du progrès technique qui incitent à rejeter l'idée de cultiver des OGM en France.** Traumatisés par les crises alimentaires successives, les indépendants (et donc les exploitants agricoles) ne semblent d'ailleurs pas vraiment plus attirés que les autres par ces innovations biologiques...

Rappelons, avant de conclure, que **43 % des consommateurs ont acheté au cours des douze derniers mois des produits issus de l'agriculture biologique.** Cette proportion est en très léger recul cette année (-2 points), mais surtout le repli a été particulièrement net chez les « gros » consommateurs de produits bios (notamment les cadres, les diplômés et les titulaires de revenus importants) : les récentes découvertes de fraudes sur les labels biologiques seraient-elles à l'origine de ce mouvement ? Auquel cas, on ne peut écarter l'hypothèse que cela ne se traduise, à long terme, par un possible désintérêt de certains consommateurs pour des produits qui constituaient pourtant, jusqu'il y a peu, « une valeur refuge ».

Avant-propos

Ce document est consacré à l'analyse des résultats des questions insérées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de début 2002 de l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* ». ¹

L'enquête s'est déroulée en décembre 2001 – janvier 2002. Elle a été réalisée en « face à face » auprès d'un échantillon de 2002 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération.

Les questions insérées cette année par l'IFEN s'articulent autour des thèmes suivants :

- La sensibilité aux questions environnementales et l'image du « développement durable ».
- Les attentes en matière de protection de l'environnement : de quelle manière nos concitoyens estiment-ils pouvoir individuellement contribuer le plus au respect de l'environnement ? Quels types d'actions attendent-ils de l'État dans ce domaine ? A qui font-ils confiance pour résoudre les problèmes d'ordre environnementaux : à la commune, au département, à la région, à l'État, à l'Europe ou aux associations de citoyens ?
- L'opinion à l'égard des OGM et de l'agriculture biologique : les Français sont-ils favorables à la culture et à la commercialisation des OGM ? Quel est le nombre de ceux qui ont consommé, dans l'année, des produits issus de l'agriculture biologique ?
- Enfin, les déplacements domicile-travail : Quels sont les modes de transport utilisés pour se rendre sur son lieu de travail (voiture, transports en commun, etc.) ?

¹ Voir la liste des questions à l'annexe III.

Chapitre 1 – Quelques opinions sur la perception des problèmes environnementaux

1. La population est très sensible aux questions d'environnement

Certes, au début 2002, la dégradation de l'environnement n'est pas la principale préoccupation des Français : ce sujet ne vient qu'en 7^e position (avec 14 % des suffrages) après l'insécurité (48 %), les maladies graves (31 %), le chômage (24 %), la drogue (21 %), la pauvreté en France (19 %) et la pauvreté dans le monde (17 %)¹. En termes relatifs, l'environnement a même légèrement perdu du terrain en un an (-4 points), et ceci principalement en raison de la montée des préoccupations sécuritaires (+10 points cette année).

Il n'en demeure pas moins que **neuf personnes sur dix déclarent être sensibles aux problèmes d'environnement** (Tableau 1) ; 35% se disent même « très sensibles » : c'est dire l'intérêt pour cette cause. **Seulement 2 % avouent ne pas être du tout attachés à ces questions.**

En outre, depuis le milieu des années 1990, **cet intérêt s'est toujours maintenu à un très haut niveau**, indépendamment des autres préoccupations sociétales.

¹ Ces résultats proviennent de la même enquête, mais ne sont pas directement financés par l'IFEN. Les chiffres fournis ici sont relatifs au total des deux premières préoccupations citées par les enquêtés (voir tableau A1 en annexe).

Tableau 1
Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement.
Vous-même, diriez-vous que vous y êtes :

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Très sensible.....	36	37	33	34	35	+ 1
• Assez sensible	56	52	55	55	55	=
Total « plutôt sensible »	91	89	88	89	90	+ 1
• Peu sensible.....	7	7	9	8	8	=
• Pas du tout sensible	2	3	3	3	2	-1
Total « plutôt insensible »	9	10	12	11	10	-1
• <i>Ne sait pas</i>	-	1	-	-	-	
Total	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Dans tous les groupes de la population, sans exception, une très large majorité de nos concitoyens se dit « plutôt » sensible aux questions environnementales. Certes, cette préoccupation est encore plus fréquente dans les milieux favorisés : chez les diplômés, les titulaires de revenus importants, les cadres et les Franciliens, on trouve plus de 93% d'individus « sensibles » à ces sujets (Tableau 2).

Mais, en vérité, le taux ne descend jamais au-dessous des 80%, quelle que soit la catégorie analysée.

Tableau 2

La sensibilité aux problèmes d'environnement, selon les caractéristiques socio-démographiques

(en %)

	« Plutôt sensible »	« Plutôt pas sensible »	Total (y compris nsp)
Sexe			
• Homme	88	12	100
• Femme	91	9	100
Age			
• Moins de 25 ans.....	83	17	100
• 25-39 ans	92	8	100
• 40-59 ans	92	8	100
• 60-69 ans	90	10	100
• 70 ans et plus	86	13	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	84	16	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	89	11	100
• Bac, technique niveau bac	93	7	100
• Diplôme du supérieur	94	6	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	91	9	100
• Cadre supérieur	96	4	100
• Profession intermédiaire	95	5	100
• Employé	90	10	100
• Ouvrier	87	13	100
• Reste au foyer.....	90	10	100
• Retraité	88	12	100
• Autre inactif (étudiant)	81	19	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.....	85	15	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.	85	15	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	92	8	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.	91	9	100
• 20 000 Francs et plus	95	5	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants.....	91	9	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	90	10	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	92	8	100
• 100 000 habitants et plus	85	15	100
• Paris et agglomération parisienne.....	93	7	100
Ensemble	90	10	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Une telle unanimité mérite que l'on y regarde de plus près, en ne s'intéressant maintenant qu'aux personnes « **très** » **sensibles**. En vérité, ce sont surtout les 40-70 ans (42 à 45% d'entre eux), les travailleurs indépendants (41%) et les cadres supérieurs (47%) que l'on retrouve dans ce groupe, qui représente 35% de l'ensemble de la population (Tableau 3).

Tableau 3
Les groupes sur-représentés parmi les personnes qui se disent « très sensibles »
aux problèmes d'environnement

	<i>(en %)</i>
• Cadre supérieur.....	47
• Est âgé de 40 à 59 ans.....	45
• Est âgé de 60 à 69 ans.....	42
• Travailleur indépendant.....	41
Ensemble	35

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* », début 2002.

Exemple de lecture : 47 % des cadres supérieurs se déclarent « très sensibles » aux problèmes d'environnement, contre 35 % de la population en moyenne.

Au-delà de leur appartenance sociale, les personnes qui se disent « très » sensibles à l'environnement présentent deux caractéristiques fortes : elles **s'inquiètent de la pollution et de l'état de la planète, et elles agissent quotidiennement en faveur de l'environnement** (Tableau 4) :

- Ainsi, 46% ont récemment acheté des produits non alimentaires respectant l'environnement (la proportion n'est que de 35% dans l'ensemble de la population) ; 43% seraient même prêts à payer plus cher des produits aux vertus écologiques (contre 36% en moyenne). En fait, 21% d'entre eux achètent déjà régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique (contre 15% en moyenne). Par ailleurs, 57% trient leurs déchets organiques (8 points de plus qu'en moyenne). En résumé, ces personnes sont effectivement impliquées dans leur vie quotidienne : **leur sensibilité à l'environnement n'est pas seulement déclarative, elle s'appuie sur des engagements concrets.**

- **Cette motivation ne semble pas sans rapport avec les inquiétudes ressenties à l'égard des problèmes environnementaux.** En effet, chez les personnes qui se disent « très » sensibles à l'environnement, 86% estiment que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé (contre 77% en moyenne), 41% ont d'ailleurs déjà subi personnellement des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique (contre 33%

en moyenne) ; 60% s'inquiètent des risques sanitaires en matière alimentaire (contre 51% en moyenne) et 27% considèrent que l'état de l'environnement dans le monde est « très mauvais » (9 points de plus qu'en moyenne). Ce n'est donc sans doute pas par hasard si ces individus sont plus engagés : ils perçoivent les menaces écologiques qui pèsent sur la planète et sont prêts à s'impliquer pour combattre ces dangers.

Tableau 4
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus se déclarant « très » sensibles aux problèmes d'environnement

(en %)

	Pourcentage chez les individus « très » sensibles aux problèmes environnementaux	Pourcentage dans l'ensemble de la population	Écart à la moyenne
• A acheté des produits « verts » non-alimentaires au cours des 6 derniers mois *	46	35	+ 11
• Estime que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé*	86	77	+ 9
• Considère que l'état de l'environnement dans le monde est « très mauvais »*	27	18	+ 9
• Est inquiet des risques sanitaires en matière alimentaire	60	51	+ 9
• A déjà personnellement subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique*	41	33	+ 8
• Est prêt à accepter un ralentissement économique pour préserver l'environnement*	52	44	+ 8
• Tri ses bio-déchets*	57	49	+ 8
• Est prêt à payer 10% plus cher des produits respectant l'environnement*	43	36	+ 7
• A acheté régulièrement, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique...	21	15	+ 6

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

* questions introduites à la demande de l'ADEME ou de EDF

Exemple de lecture : Parmi les individus « très » sensibles aux questions environnementales, 86% considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé, soit 9 points de plus qu'en moyenne.

2. L'indicateur de « sensibilité profonde »

Si la plupart de nos concitoyens se disent sensibles aux problèmes environnementaux, seulement 14 % estiment que l'environnement est l'un des deux sujets qui les préoccupe le plus (Tableau 5). En effet, en matière d'inquiétudes, l'insécurité, le chômage ou les maladies graves éclipsent la plupart du temps les risques écologiques.

Ce décalage nous a incités à construire, dès 1995, un indicateur prenant en compte les opinions révélant un engagement profond vis-à-vis de l'environnement, allant donc au-delà du simple fait de se déclarer « sensible » aux problèmes écologiques. Cet **indicateur synthétique de « sensibilité profonde » à l'environnement** repose sur les trois critères suivants :

- L'acceptation de l'idée de payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.
- L'adhésion à une association de défense de l'environnement.
- L'affichage de préoccupations fortes à l'égard de la dégradation de l'environnement, en regard d'autres sujets d'intérêt général¹.

Sont donc considérés comme étant « profondément sensibles » à l'environnement les individus qui sont à la fois prêts à payer une taxe environnementale, **et** sont préoccupés par la dégradation de l'environnement (cumul de la première et de la deuxième réponse) ou font partie d'une association de défense de l'environnement.

¹ Le libellé de la question est précisément le suivant : « Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? ». Les modalités de réponses sont : le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe (cf. annexe, Tableau A1).

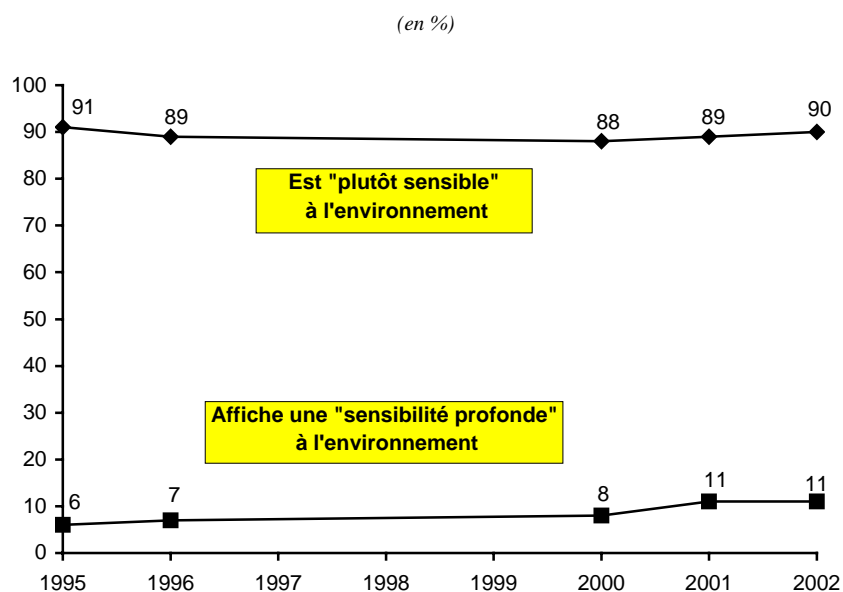
Tableau 5
Évolution de l'indicateur de « sensibilité profonde » à l'environnement et de ses différentes composantes

	Début 1991	Début 1994	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Début 2002
• Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	29	42	33	36	37	40
• Cite « la dégradation de l'environnement » comme sujet préoccupant en première ou en deuxième réponse	12	8	7	13	18	14
• Fait partie d'une association de défense de l'environnement.....	3	3	2	2	3	3
• Indicateur de « sensibilité profonde » à l'environnement.....	8	6	6	8	11	11

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En définitive, « seulement » **11 % de nos concitoyens peuvent être considérés comme « profondément sensibles »** à la cause écologique : on est loin des 90 % se disant « plutôt sensibles » (Graphique 1). Et depuis l'an dernier, le nombre d'individus affichant une « sensibilité profonde » à l'égard de l'environnement n'a pas varié, même s'il est presque deux fois plus élevé qu'en 1995 (11% contre 6%).

Graphique 1
Comparaison de la proportion d'individus se déclarant « plutôt sensibles » à l'environnement et du nombre d'enquêtés affichant une « sensibilité profonde » à l'environnement



Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

C'est dans les milieux sociaux favorisés que l'on rencontre le plus de personnes « profondément sensibles » aux questions environnementales (Tableau 6) : 28 % des cadres supérieurs appartiennent à cette catégorie, de même que 19 % des diplômés de l'enseignement supérieur et 20 % des ménages bénéficiant de revenus supérieurs à 20 000 F/mois. *A contrario*, les non-diplômés (5%), les ouvriers (8%) et les sexagénaires (5%) semblent nettement moins concernés.

Tableau 6
Le pourcentage d'individus profondément sensibles à l'environnement,
selon notre indicateur (début 2002)

– Groupes où le taux est le plus haut –

	<i>(en %)</i>
• Cadre supérieur, profession libérale.....	28
• Revenus mensuels supérieurs à 20 000 F.....	20
• Diplômé du supérieur.....	19
• Profession intermédiaire	15
• Étudiant.....	14
Ensemble de la population	11
<i>Pour comparaison :</i>	
• Ouvrier.....	8
• Est âgé de 60 à 69 ans	5
• Ne dispose d'aucun diplôme.....	5

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 11 % de la population peuvent être considérés comme « profondément sensibles » à l'environnement, c'est le cas de 28 % des cadres supérieurs.

Parmi les individus « profondément sensibles » aux questions d'environnement, nombreux sont ceux qui accepteraient moins de confort (66%) ou un niveau de vie plus faible (53%), voire un ralentissement économique (66%) si cela pouvait contribuer à la protection de l'environnement (Tableau 7).

D'ailleurs, certains d'entre eux ont acheté, ces douze derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique (28%, contre 15% en moyenne), et plus d'un sur deux a récemment acquis des produits « verts » non-alimentaires. Pour limiter leur propre production de déchets, plus de neuf sur dix seraient prêts à se procurer des produits commercialisés sous forme d'éco-recharges ; enfin, les trois quarts achèteraient même en vrac afin de limiter les rejets d'emballage.

Notons également que ces individus sont plus nombreux qu'en moyenne à utiliser régulièrement les transports en commun plutôt que la voiture, afin de limiter la pollution atmosphérique (19%, contre 11%).

Tableau 7
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les personnes profondément sensibles à l'environnement

	<i>(en %)</i>		
	Pourcentage chez les individus « profondément sensibles »	Pourcentage dans l'ensemble de la population	Écart à la moyenne
• Est prêt à accepter moins de confort pour la protection de l'environnement*.....	66	37	+ 29
• Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement*.....	53	28	+ 25
• Est prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement*.....	66	44	+ 22
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement.....	56	35	+ 21
• A acheté, dans les 6 derniers mois, des produits non alimentaires meilleurs pour l'environnement*.....	53	35	+ 18
• Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac, pour limiter ses déchets*.....	76	61	+ 15
• A régulièrement acheté, dans les 12 derniers mois, des produits de l'agriculture biologique.....	28	15	+ 13
• Est prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges, pour limiter ses déchets*.....	91	83	+ 8
• A régulièrement, ces 12 derniers mois, utilisé les transports en commun plutôt que sa voiture afin de limiter la pollution de l'air*...	19	11	+ 8

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Parmi les individus « profondément sensibles » à l'environnement (selon notre indicateur), 28% ont régulièrement acheté des produits issus de l'agriculture biologique au cours de l'année, soit 13 points de plus qu'en moyenne.

* Questions financées par l'ADEME ou par EDF.

3. Le « développement durable » : un concept encore un peu vague

Les Français se disent très sensibles aux questions environnementales ; c'est même un sujet qui les préoccupe parfois. Néanmoins, savent-ils à quoi correspond le concept de « développement durable » ?

En vérité, **l'image du développement durable n'est pas clairement identifiée** : lorsqu'on demande à nos concitoyens de choisir entre plusieurs définitions, aucune formule ne se détache véritablement. Deux d'entre elles sont tout de même relativement plus fréquemment citées, mais aucune ne fait l'unanimité (Tableau 8) :

- 33 % des enquêtés estiment que le développement durable consiste à **garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations à venir**. Cette définition correspond à la définition officielle, proposée en 1987 par la commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement (plus connue sous le nom de commission Brundtland). **Une personne sur trois sait donc de quoi il s'agit**.
- Cette définition devance de quelques points – à peine – celle qui associe le concept à **plus de croissance économique et de création d'emplois** (31 %). C'est probablement le mot « développement » inclus dans la question qui a conduit les enquêtés à s'orienter vers cette définition : « croissance » et « développement » sont, en effet, dans le langage courant, relativement proches. Toujours est-il que cet amalgame conduit presque à un **contre-sens** : pour les économistes du Club de Rome – mettant en garde, dès le début des années 1970, les gouvernements sur l'épuisement des ressources énergétiques de la planète –, le slogan était précisément : « Halte à la croissance » !
- 18 % des enquêtés supposent que le « développement durable » est synonyme d'un **meilleur partage des richesses entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement**. Cette définition repose sur l'ambiguïté du mot « développement », très utilisé dans les analyses des relations économiques entre les pays riches et les pays pauvres. Doit-on comprendre par là qu'une part non négligeable de nos concitoyens considère que le développement ne pourrait être durable s'il ne s'accompagnait pas d'une

redistribution du Nord vers le Sud ?

- 8 % des enquêtés pensent qu'il s'agit plutôt de **garantir un développement qui pollue moins et utilise moins de ressources naturelles**. On retrouve ici des préoccupations davantage orientées vers l'environnement. Cette proposition est d'ailleurs implicitement contenue dans la définition officielle du développement durable : polluer moins et économiser les ressources naturelles revient à ne pas compromettre les besoins des générations futures.
- Enfin, 6 % de la population pensent que le développement durable signifie **produire moins et consommer moins**. Cette interprétation revient à adopter la position « dure » de certains experts au début des années 1970, qui préconisaient de stopper la croissance économique, trop coûteuse en ressources naturelles.

En tout état de cause, **l'émiettement de l'opinion publique sur cette question traduit bien la polysémie de la notion même de développement durable**, qui, selon qu'elle est aujourd'hui employée par un économiste, un écologiste, un homme politique ou un dirigeant d'entreprise, renvoie à des significations plus ou moins convergentes.

Tableau 8
On parle de plus en plus de « développement durable ». Parmi les différentes définitions suivantes, quelle est celle qui, selon vous, correspond le mieux à la notion de « développement durable » ?

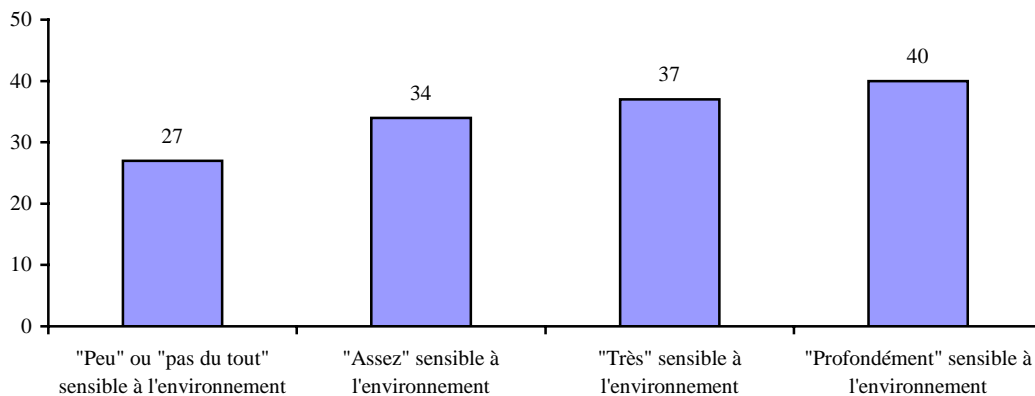
	<i>(en %)</i>
• Garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures	33
• Garantir plus de croissance économique et de création d'emplois	31
• Mieux partager les richesses entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement	18
• Garantir un développement qui pollue moins et qui utilise moins de ressources naturelles.....	8
• Produire moins et consommer moins	6
• <i>Ne sait pas</i>	3
Total.....	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

En fait, **le concept de développement durable est plutôt mal compris** dans tous les groupes de la population, **et notamment chez les personnes qui s'intéressent de près à l'écologie**. Ainsi, parmi les personnes qui se disent assez sensibles aux problèmes d'environnement,

« seule » une sur trois (34% exactement) connaît la définition du développement durable ; c'est le cas de 37% des « très » sensibles, et de tout juste 40% des « profondément sensibles ». Autrement dit, même parmi les individus le plus au fait des questions environnementales, on ne sait pas toujours bien à quoi correspond la notion de développement durable. Il est vrai que la médiatisation de ce concept est encore assez récente, même si l'idée existe depuis très longtemps.

Graphique 2
Proportion d'individus connaissant la définition du développement durable,
selon la sensibilité aux problèmes d'environnement
(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Les personnes qui identifient le plus facilement la définition du développement durable appartiennent aux milieux favorisés (Graphique 3) : 38 % des diplômés de l'enseignement supérieur savent de quoi il s'agit, contre seulement 26 % des non-diplômés ; 35 à 39% des titulaires de revenus supérieurs à 10 000 F par mois reconnaissent la définition, contre 25% des personnes disposant de moins de 6 000 F ; les cadres (supérieurs et moyens) semblent également plus au fait que les retraités, les ouvriers ou les employés.

Tableau 9
Définition du développement durable,
selon quelques catégories socio-démographiques

(en %)

	Garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures	Garantir plus de croissance et de création d'emplois	Mieux partager les richesses entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement	Total (y compris autres réponses et nsp)
Sexe				
· Homme.....	33	32	18	100
· Femme	34	31	17	100
Age				
· Moins de 25 ans	35	30	20	100
· 25-39 ans.....	35	33	15	100
· 40-59 ans.....	35	28	21	100
· 60-69 ans.....	30	35	18	100
· 70 ans et plus.....	27	34	16	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	26	35	16	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	34	32	18	100
· Bac, niveau bac	37	30	17	100
· Diplôme du supérieur.....	38	27	21	100
Profession exercée				
· Indépendant (1).....	29	40	19	100
· Cadre supérieur	38	33	18	100
· Profession intermédiaire	41	25	22	100
· Employé.....	33	30	15	100
· Ouvrier	33	31	16	100
· Reste au foyer	34	29	18	100
· Retraité.....	29	34	17	100
· Autre inactif (étudiant).....	36	29	21	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 Francs.	25	35	17	100
· De 6 000 à 10 000 Francs.....	33	32	18	100
· De 10 000 à 15 000 Francs.....	38	29	19	100
· De 15 000 à 20 000 Francs.....	39	26	18	100
· 20 000 Francs et plus.....	35	32	22	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	34	37	15	100
· 2 000 à 20 000 habitants	33	29	19	100
· 20 000 à 100 000 habitants	37	29	14	100
· 100 000 habitants et plus.....	30	31	21	100
· Paris et agglomération parisienne ..	36	25	18	100
Ensemble.....	33	31	18	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 38 % des diplômés de l'enseignement supérieur considèrent que le développement durable garantit un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures, contre 33 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Chapitre 2 – Qui est compétent pour résoudre les problèmes d’environnement ?

Interrogeons-nous maintenant sur la façon dont l’opinion envisage de combattre les atteintes à l’environnement et notamment sur la façon dont elle voit les **prérogatives de chacun des acteurs susceptibles d’intervenir dans le domaine**. Qui doit agir principalement ? Les individus, l’État, les collectivités locales ? Dans quels domaines les uns et les autres sont-ils les plus compétents ? Le sont-ils pour la réduction du bruit, la limitation de la pollution atmosphérique, la lutte contre la pollution de l’eau, etc. ?

1. Les domaines prioritaires de l’action publique en matière d’environnement

a. La lutte contre la pollution atmosphérique est la première mission de l’Etat

Quelles sont les deux actions que l’État devrait mener en priorité dans le domaine de la protection de l’environnement ? Les réponses figurent au Tableau 10 :

- Avant tout, nos concitoyens **attendent que l’on réduise la pollution de l’air et de l’atmosphère** : 37 % de la population classent cette action au premier rang de leurs attentes et, au total, **56 % la citent** (en première ou deuxième réponse).
- Avec 42 % des suffrages, **la lutte contre la pollution de l’eau, des rivières et des lacs arrive au second rang**.

On le voit, **la sauvegarde des ressources naturelles vitales que sont l’air et l’eau se situe au cœur des préoccupations** : plus des trois quarts de nos concitoyens espèrent que l’Etat intervienne dans l’un ou l’autre de ces domaines (77 %).

Par ailleurs, **le développement de nouvelles technologies respectueuses de l’environnement et la lutte contre les risques de l’industrie nucléaire sont au coude à coude** : ces deux actions sont citées respectivement par 24 % et 22 % de nos concitoyens.

Viennent ensuite la sauvegarde des plantes et des animaux (21 %), l'élimination et le tri des déchets (19 %), la protection des paysages (11%) et, enfin, la lutte contre le bruit (5%).

Tableau 10
Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

(Début 2002)

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	37	19	56
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	15	27	42
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	12	12	24
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	9	13	22
• La sauvegarde des plantes et des animaux	12	9	21
• L'élimination et le tri des déchets	6	13	19
• La protection des paysages.....	6	5	11
• La lutte contre le bruit	3	2	5
• <i>Ne sait pas</i>	-	-	
Total.....	100	100	

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

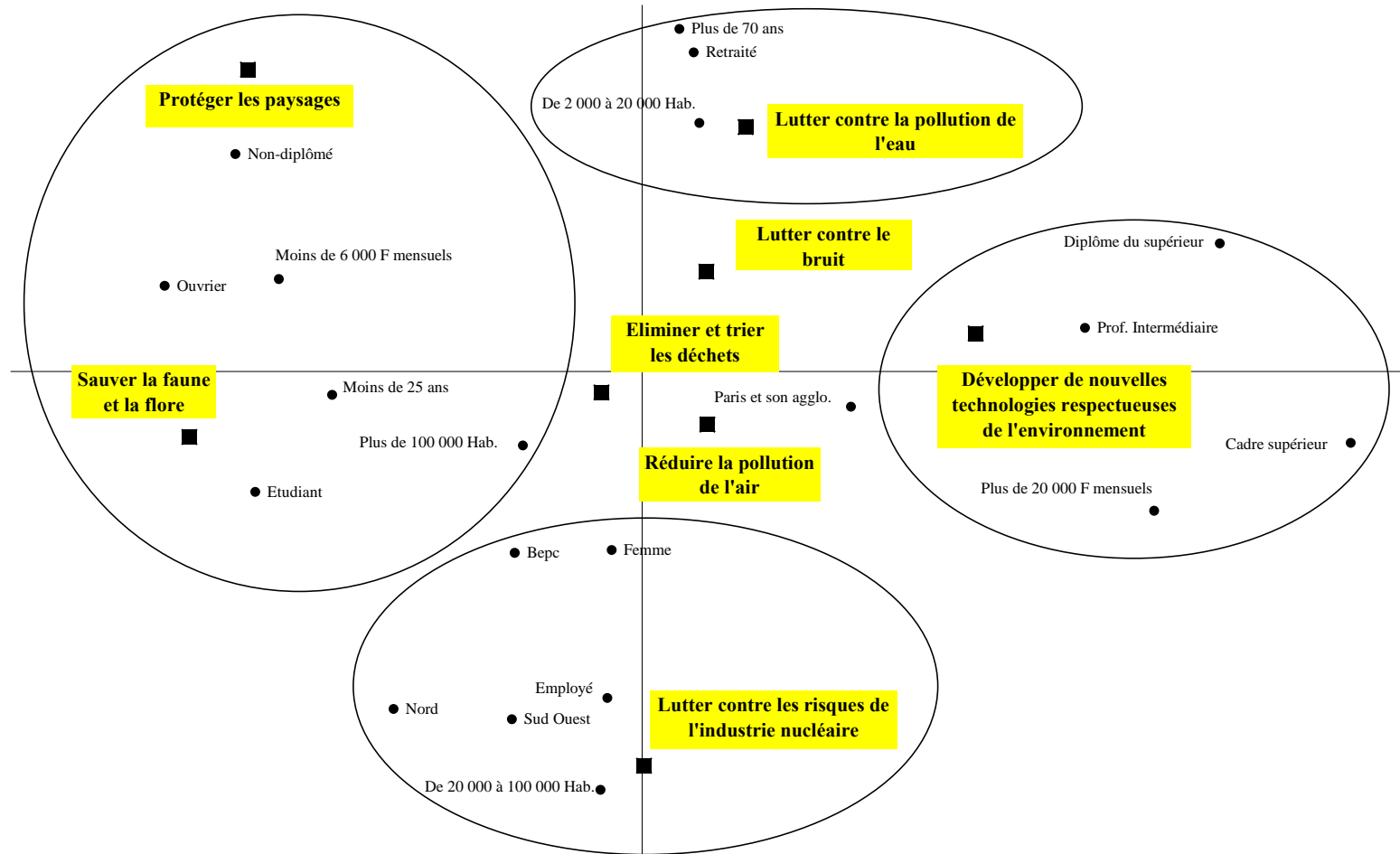
Même si les variations ne sont pas très importantes, il faut noter que cette hiérarchie n'est pas exactement la même dans tous les groupes socio-démographiques. Certes, la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère arrive en tête, quelle que soit la classe sociale considérée, avec 31 à 45% de citations. Mais ensuite, les sensibilités diffèrent légèrement. La carte factorielle présentée au Graphique 4 synthétise les préférences relatives de chacun¹. En quelques mots :

- La **sauvegarde de la faune et de la flore**, de même que la **protection des paysages**, sont des préoccupations plus particulièrement partagées par les non-diplômés, les ménages de condition modeste, les ouvriers, les jeunes, les étudiants et les habitants des grandes villes de province.

¹ Cette carte reprend les principaux résultats du Tableau A 2, en annexe, p. 75.

- La **lutte contre la pollution de l'eau** est un thème plus porteur auprès des personnes âgées et des habitants des petites communes.
- Les cadres, les diplômés du supérieur et les ménages aisés sont, quant à eux, relativement plus attachés à ce que l'Etat développe des **nouvelles technologies** plus respectueuses de l'environnement.
- La **prévention des risques relatifs à l'industrie nucléaire** est un thème qui touche davantage les femmes, les employés, les titulaires d'un Bepc, les indépendants, les habitants du Sud-Ouest ou du Nord, et les résidents de villes de 20 000 à 100 000 habitants (rappelons que, suite à l'incident de centrale nucléaire du Blayais en décembre 1999, les habitants des régions où se situent des centrales en zones inondables ont vu leur inquiétude s'accroître fortement).
- Enfin, les Franciliens sont, de très loin, les plus sensibles à la réduction de la **pollution de l'air** (45% aimeraient une action rapide de l'Etat dans ce domaine, contre 32% des habitants des petites villes de province). Il faut dire que les alertes à la pollution atmosphérique sont plus nombreuses en Région parisienne que dans le reste de la France.

Graphique 4
Les actions prioritaires de l'Etat en matière d'environnement, selon les groupes

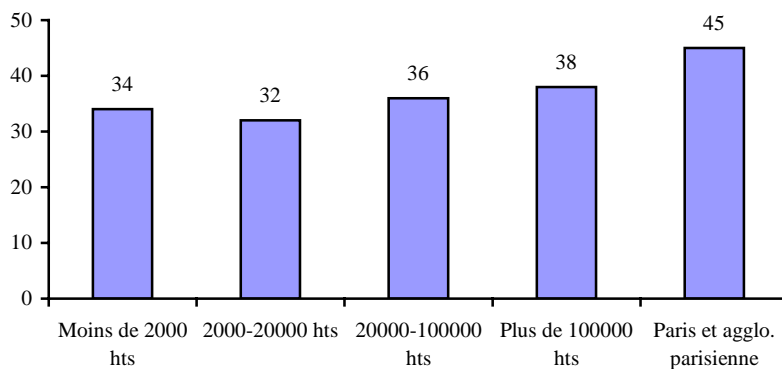


Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Entrons maintenant dans le détail. **La lutte contre la pollution atmosphérique est une attente plus prégnante dans les grandes villes** : cette action est considérée comme prioritaire par « seulement » 34 % des ruraux, contre 38% des habitants des grandes villes de province et 45 % des Franciliens (Graphique 5).

Graphique 5
Proportion d'individus citant la réduction de la pollution de l'air comme l'action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement, selon la taille d'agglomération

(Première réponse, en %)

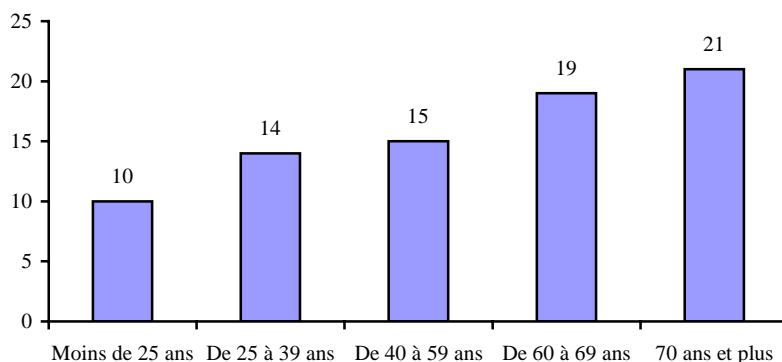


Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Par ailleurs, c'est surtout **l'âge qui détermine l'importance accordée à la lutte contre la pollution de l'eau**. Les seniors sont deux fois plus nombreux que les moins de 25 ans à considérer que c'est dans ce domaine que l'Etat doit concentrer ses efforts en matière d'environnement (21%, contre 10%, Graphique 6).

Graphique 6
Proportion d'individus citant la lutte contre la pollution de l'eau comme l'action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement, selon l'âge

(Première réponse, en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

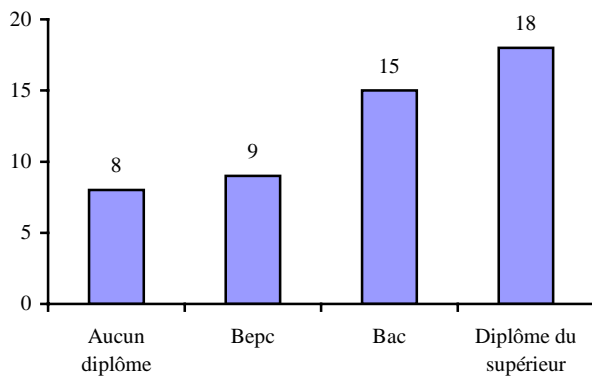
Enfin, un niveau de diplôme plus élevé conduit à accorder plus d'importance au développement de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement (Graphique 7), tandis qu'il entraîne un relatif désintérêt vis-à-vis de la protection de la faune et de la flore (Graphique 8).

On pourra vérifier au Tableau A 2 (en annexe, p. 75) que le niveau de revenus exerce des effets comparables sur ces deux actions – les effets de revenus étant assez souvent corrélés aux effets de diplôme.

Graphique 7

La proportion d'individus citant le développement de nouvelles technologies plus « écologiques » comme action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement

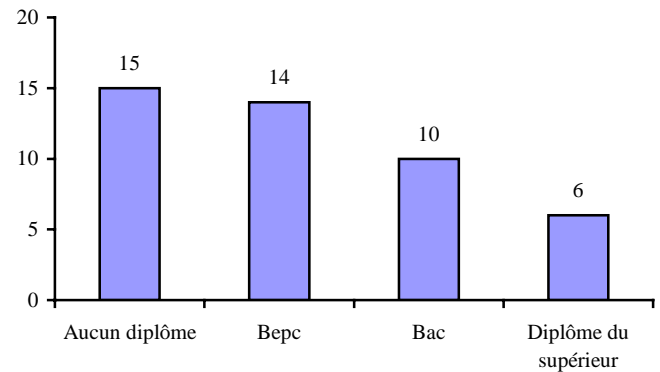
– Analyse en fonction du niveau de diplôme –
(Première réponse, en %)



Graphique 8

La proportion d'individus citant la sauvegarde des plantes et des animaux comme action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement

(Première réponse, en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

b. La réduction de la pollution atmosphérique est moins citée cette année

La lutte contre la pollution de l'air est, nous venons de le voir, le domaine où les attentes sont les plus fortes. Il reste que **cette priorité a nettement décliné depuis l'an dernier** (- 6 points, cf. Tableau 11). Comment interpréter ce recul ? Peut être les Français ont-ils le sentiment que, depuis l'adoption de la loi sur l'air, les pouvoirs publics en ont déjà fait beaucoup dans le domaine.

Toujours est-il que **cette baisse a surtout profité à la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs** (+ 3 points), de même qu'au **développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement**. L'un dans l'autre, ces variations n'ont cependant pas affecté la hiérarchie des priorités.

Précisons encore que la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire a progressé de 2 points cette année, tandis que la lutte contre le bruit a perdu 3 points.

Tableau 11
Les actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement

– Premières réponses –

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002 (en %)
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	30	29	35	39	44	33	37	43	37	- 6
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16	17	14	12	12	18	13	12	15	+ 3
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7	8	7	9	8	10	10	9	12	+ 3
• La sauvegarde des plantes et des animaux	11	8	10	9	9	8	11	12	12	=
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire*	8	8	9	8	6	9	10	7	9	+ 2
• La protection des paysages.....	7	8	8	7	7	5	6	6	6	=
• L'élimination et le tri des déchets* ..	14	13	11	8	8	8	8	5	6	+ 1
• La lutte contre le bruit.....	6	8	7	7	7	9	6	6	3	- 3
• Ne sait pas.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » a remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

En fait, la réduction de la pollution de l'air est devenue moins prioritaire dans toutes les catégories de la population, à l'exception des femmes au foyer (pas de variation sur un an, Tableau 12) et des Franciliens (+3 points depuis 2001), dont on connaît la sensibilité au sujet.

Le recul a été, par contre, particulièrement important dans les petites villes (-17 points), les villes moyennes (-10 points), les ouvriers (-11 points) et les travailleurs indépendants (-10 points).

Tableau 12
Le pourcentage d'individus citant « la réduction de l'air » comme première priorité de l'État en matière d'environnement

(en %)

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 2001-2002
• Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	49	32	44	42	45	+ 3
• Femme au foyer.....	47	33	36	37	37	=
• Ensemble de la population.....	44	33	37	43	37	- 6
• Titulaire du bac	50	37	39	48	38	- 10
• Travailleur indépendant.....	42	28	36	42	32	- 10
• Réside dans une commune comptant entre 20 000 et 100 000 habitants.....	42	30	33	46	36	- 10
• Ouvrier	43	34	36	45	34	- 11
• Réside dans une agglomération comptant de 2 000 à 20 000 habitants	43	29	37	49	32	- 17

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

2. Les actions individuelles pour préserver l'environnement

Parallèlement à cette exigence envers les pouvoirs publics, nos concitoyens savent qu'ils peuvent également contribuer à protéger l'environnement, grâce à des gestes quotidiens.

En l'occurrence, ils ont une idée très précise de ce qu'ils peuvent faire régulièrement : **une personne sur deux estime que c'est par le tri sélectif des déchets que chacun peut le mieux contribuer à la sauvegarde de l'environnement** (Tableau 13). Cette possibilité arrive très loin devant toutes les autres solutions envisagées : elle a gagné 4 points en un an, et 10 points depuis 1996.

Bien qu'occupant les deuxième et troisième places du classement, la **protection des paysages** (12 %) et la **sauvegarde de la faune et de la flore** (10 %) sont évoquées quatre à cinq fois plus rarement que le tri sélectif des déchets.

Trois autres actions recueillent chacune à peu près 8 % des citations : la lutte contre la pollution de l'air (8 %), la limitation de la pollution de l'eau, des rivières et des lacs (8 %) et la réduction du bruit (7 %, ce dernier item a reculé de 3 points cette année).

Enfin, assez logiquement, nos concitoyens pensent que, dans certains domaines – le développement de technologies respectueuses de l'environnement et l'industrie nucléaire –, il leur est pratiquement impossible d'intervenir à titre individuel.

Tableau 13
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir,
individuellement, contribuer le plus ?

(en %)

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)</i>	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• L'élimination et le tri des déchets	40	41	42	44	45	46	50	+ 4
• La protection des paysages	11	12	11	12	12	10	12	+ 2
• La sauvegarde des plantes et des animaux	13	11	11	11	11	11	10	- 1
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère.....	9	9	11	8	10	11	8	- 3
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7	8	7	8	6	6	8	+ 2
• La lutte contre le bruit.....	9	9	8	11	11	10	7	- 3
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	3	2	3	2	2	1	3	+ 2
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.....	*	1	1	1	1	1	1	=
• <i>Ne sait pas</i>	7	7	6	3	2	2	2	
Total	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Cet item n'était pas présent début 1996.

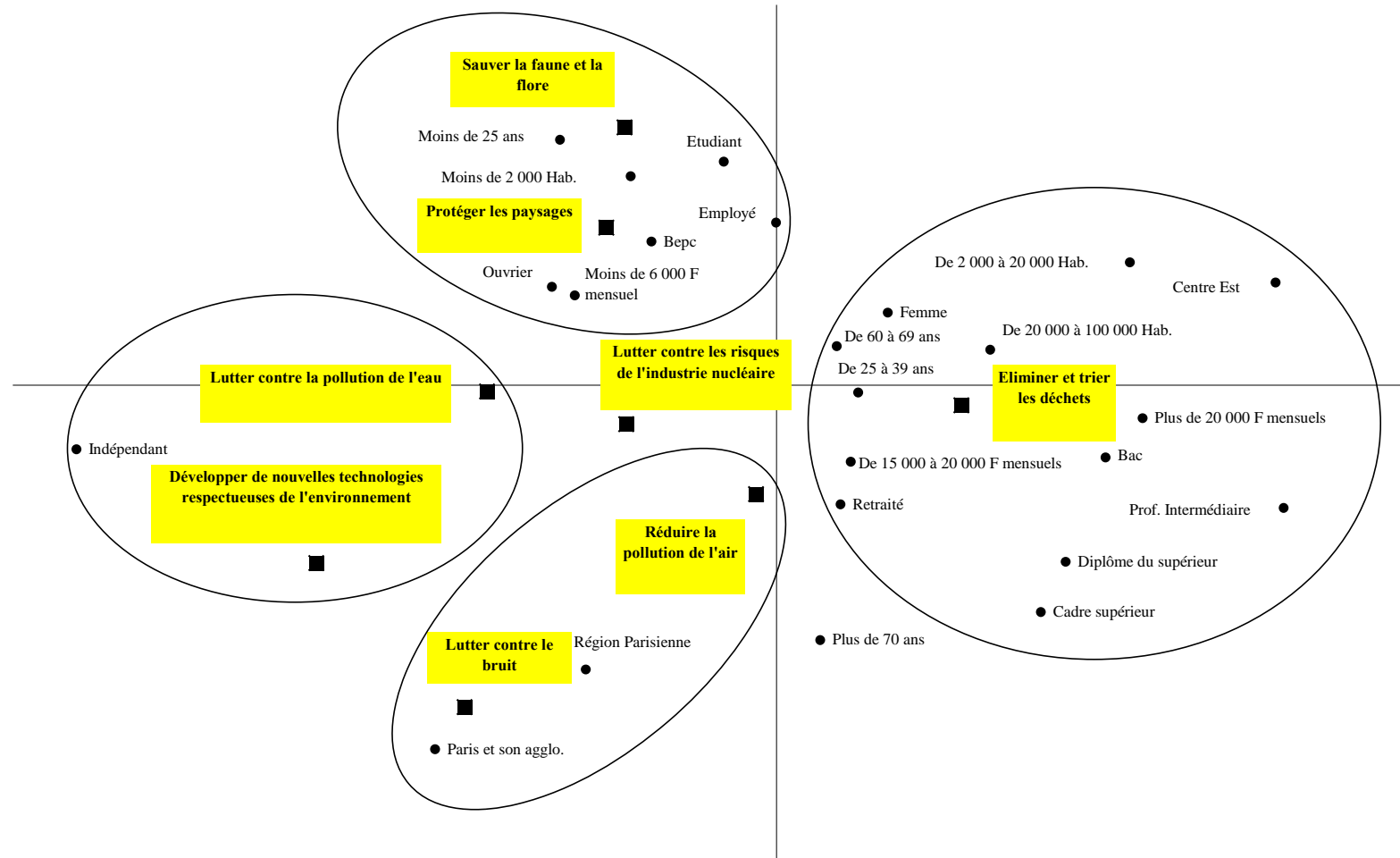
Une analyse factorielle, du même type que celle que nous avons conduite précédemment pour les actions prioritaires de l'Etat, nous permet de tirer les résultats suivants (Graphique 11)¹ :

- Dans tous les groupes socio-démographiques, **l'élimination et le tri des déchets** arrivent très largement en tête des actions pour lesquelles nos concitoyens se sentent capables d'intervenir en matière d'environnement. Néanmoins, cette intention est encore plus fréquente chez les personnes à haut statut professionnel, de même que chez les personnes âgées, les femmes et les habitants des villes de moins de 100 000 habitants.

¹ On trouvera les résultats détaillés dans le Tableau 14, page 34.

- Les jeunes, les étudiants, mais également les personnes de condition modeste (ouvriers, employés, titulaires de moins de 6 000 F par mois), ainsi que les ruraux, pensent plus souvent qu'en moyenne qu'ils peuvent intervenir pour **sauvegarder la faune, la flore ou préserver les paysages**. Même si ces personnes évoquent en premier lieu l'élimination et le tri des déchets, elles n'oublient pas que chacun peut également contribuer à ne pas dégrader la nature.
- Peut-être parce qu'ils sont plus particulièrement concernés par ces nuisances, les Franciliens se disent, plus souvent qu'en moyenne, qu'ils doivent pouvoir **limiter les bruits** (11%, contre 6% en moyenne) et **la pollution atmosphérique** (12%, contre 8% en moyenne). Rappelons que moins d'un Parisien sur trois utilise son véhicule personnel pour se rendre au travail.
- Enfin, il est intéressant de noter que certains indépendants – parmi lesquels figurent les exploitants agricoles – reconnaissent qu'ils peuvent contribuer à **limiter la pollution de l'eau, des lacs et des rivières** (18%, contre 8% en moyenne) : ils savent que les engrais, les herbicides, les pesticides et autres nitrates s'imprègnent dans les sols, pour finalement rejoindre les cours d'eau. Doit-on y voir un lien de cause à effet ? Quelques-uns se disent également qu'ils ne peuvent contribuer au **développement de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement**.

Graphique 11
Les actions par lesquelles on pense pouvoir contribuer individuellement à protéger l'environnement, selon les groupes



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Tableau 14
Les cinq actions auxquels les enquêtés pensent pouvoir personnellement contribuer le plus
 – Début 2002 –

	<i>(en %)</i>					
	Élimination et tri des déchets	Protection des paysages	Sauvegarde plantes et animaux	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Total (y compris autres et ne sait pas)
Sexe						
• Homme.....	48	12	9	8	9	100
• Femme.....	53	12	11	7	6	100
Age						
• Moins de 25 ans.....	41	15	15	11	7	100
• 25-39 ans.....	53	11	12	8	5	100
• 40-59 ans.....	50	11	10	9	10	100
• 60-69 ans.....	55	15	7	2	11	100
• 70 ans et plus.....	53	10	7	5	6	100
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep).....	45	13	11	6	9	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	48	13	12	6	9	100
• Bac, niveau bac.....	58	10	8	8	6	100
• Diplôme du supérieur.....	56	9	7	12	6	100
Profession exercée						
• Indépendant (1).....	38	12	10	7	18	100
• Cadre supérieur.....	57	10	8	8	4	100
• Profession intermédiaire.....	62	8	7	11	6	100
• Employé.....	49	13	13	8	7	100
• Ouvrier.....	44	14	13	9	7	100
• Reste au foyer.....	51	12	11	8	6	100
• Retraité.....	54	11	7	4	8	100
• Autre inactif (étudiant).....	47	14	13	9	7	100
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs.....	45	13	14	8	7	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	45	12	11	8	9	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	50	13	10	10	7	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	53	11	10	7	7	100
• 20 000 Francs et plus.....	60	12	5	7	9	100
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants.....	47	15	12	7	9	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	59	11	11	5	6	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	55	8	13	8	6	100
• 100 000 habitants et plus.....	50	12	9	8	6	100
• Paris et agglomération parisienne.....	43	10	8	12	10	100
Ensemble.....	50	12	10	8	8	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 60 % des individus dont les revenus mensuels sont supérieurs à 20 000 Francs pensent que c'est par le tri des déchets qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement, contre 50 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Précisons par ailleurs que, parmi les personnes qui pensent pouvoir individuellement agir pour **l'élimination et le tri des déchets**, deux sur trois s'intéressent précisément à la possibilité d'acheter des produits alimentaires en vrac, afin de limiter leur production de déchets. De même, la plupart d'entre elles seraient prêtes à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges (88%, Tableau 15).

Tableau 15
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus qui estiment que c'est par le tri des déchets que l'on contribue individuellement le plus à la protection de l'environnement

	<i>(en %)</i>		
	Pourcentage chez les individus qui pensent que c'est par le tri des déchets que l'on peut individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement	Pourcentage dans l'ensemble de la population	Ecart à la moyenne
Est prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac, pour limiter la quantité de déchets*	66	61	+ 5
Est prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges, pour limiter la quantité de déchets*	88	83	+ 5
Est prêt à accepter une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produite*	69	64	+5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspiration des Français », début 2002.

Lecture : Parmi les individus qui pensent que c'est par le tri des déchets que l'on peut individuellement contribuer le plus à protéger l'environnement, 66% sont prêts à acheter des produits en vrac, contre 61% de la population en moyenne.

* Questions posées à la demande de l'ADEME.

Dernier élément, et non des moindres, il est frappant de constater que **les personnes qui disposent d'une automobile ne pensent pas plus souvent que les autres qu'elles pourraient contribuer individuellement à limiter la pollution atmosphérique** (Tableau 16).

Les campagnes d'information sur ces sujets sont pourtant nombreuses. On publie régulièrement des alertes à la pollution de l'air dans les grandes villes, ces informations étant relayées à la télévision, aux heures de grande écoute. On recommande même aux automobilistes de ralentir leur vitesse en cas de pics de pollution, voire de ne pas utiliser leur véhicule certains jours. Les automobilistes se disent peut-être que la pollution atmosphérique est essentiellement imputable aux rejets industriels ... Quoi qu'il en soit,

il n'est jamais très agréable de reconnaître que sa propre voiture puisse être à l'origine d'une quelconque nuisance...

Tableau 16
Les automobilistes ne pensent pas plus souvent que les autres
qu'ils pourraient contribuer à réduire la pollution atmosphérique

(en %)

Les actions par lesquelles on pense pouvoir le plus contribuer individuellement à protéger l'environnement	Ensemble de la population	Dont :	
		Possède ou a l'usage d'au moins une voiture	Ne possède pas ou n'a pas l'usage d'au moins une voiture
• L'élimination et le tri des déchets.....	50	53	40
• La protection des paysages.....	12	12	12
• La sauvegarde des plantes et des animaux	10	10	12
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère.....	8	8	8
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	8	8	8
• La lutte contre le bruit.....	7	6	10
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3	2	3
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1	1	1
• <i>Ne sait pas</i>	2	1	5
Total	100	100	100

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Lecture : Chez les automobilistes, seulement 8% considèrent que l'action individuelle à laquelle ils peuvent le plus contribuer pour protéger l'environnement est la lutte contre la pollution de l'air. Le taux est identique chez les gens qui ne disposent pas de voiture.

Tous les automobilistes ne raisonnent pourtant pas ainsi. La preuve : ceux qui évoquent la possibilité de contribuer à réduire la pollution atmosphérique sont moins nombreux à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre à leur travail (55%, contre 70% des possesseurs d'une voiture en moyenne, Tableau 17). L'écart est d'autant plus significatif que l'on sait qu'il n'est pas toujours possible de se passer de sa voiture, en particulier si l'offre de transports en commun n'est pas suffisante.

Tableau 17
Les automobilistes qui pensent pouvoir contribuer à réduire la pollution de l'air
utilisent moins souvent leur voiture pour se rendre à leur travail

– Champ : individus disposant d'une automobile –

(en %)

Les actions par lesquelles on pense pouvoir le plus contribuer individuellement à protéger l'environnement	Moyen de transport utilisé pour se rendre à son travail :			Total
	Véhicule personnel	Transport en commun ou à pied	Autre	
• L'élimination et le tri des déchets	71	20	9	100
• La protection des paysages	72	20	8	100
• La sauvegarde des plantes et des animaux....	74	18	8	100
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	55	33	12	100
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	74	ns	12	100
• La lutte contre le bruit.....	52	23	25	100
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	73	ns	ns	100
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.....	ns	ns	ns	100
Ensemble de la population.....	70	21	9	100

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Lecture : Parmi les automobilistes qui pensent qu'ils pourraient contribuer à réduire la pollution de l'air et de l'atmosphère, 55% se rendent à leur travail en véhicule personnel, contre 70% des automobilistes en moyenne.

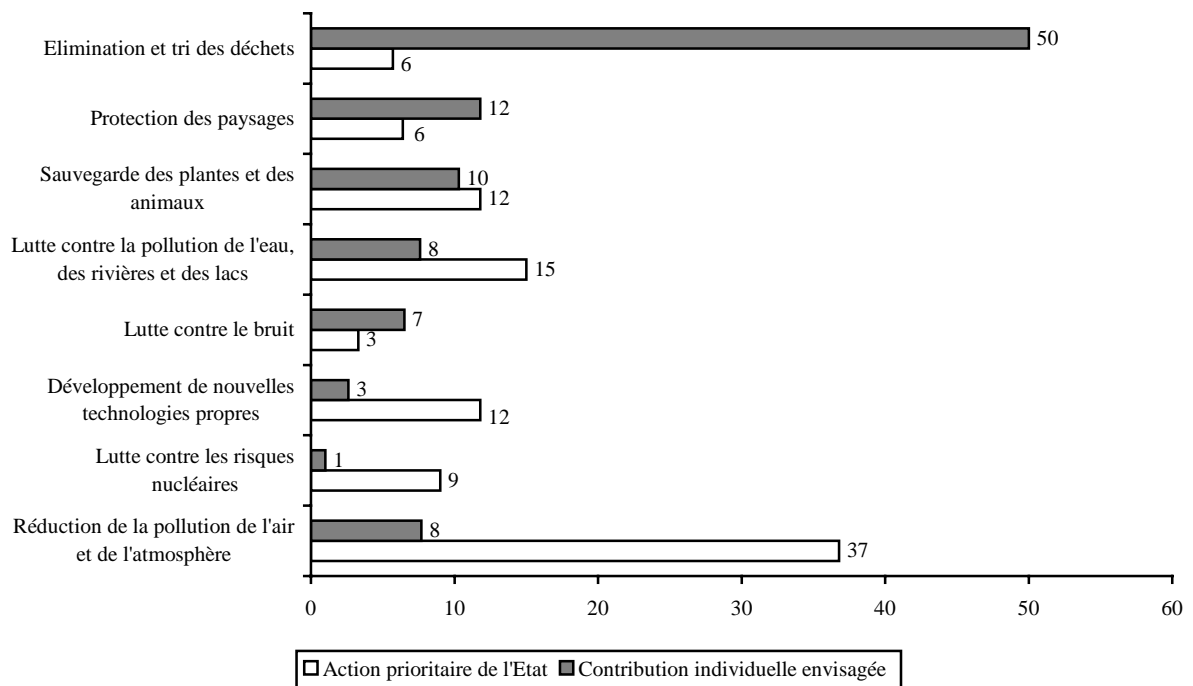
3. État et particuliers : des domaines d'actions complémentaires

En confrontant les réponses aux deux questions précédentes, on apprécie mieux la répartition des prérogatives entre les particuliers et l'État, telle que nos concitoyens l'imaginent.

Dans l'esprit des Français, **l'élimination et le tri des déchets incombent aux individus**, tandis que **les pouvoirs publics** devraient se charger de la lutte contre la pollution de l'atmosphère, de la lutte contre la pollution de l'eau, du développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement et de la limitation des risques liés à l'industrie nucléaire (Graphique 12). Sur ces sujets, il n'est pas d'ambiguïté possible.

En revanche, le partage des responsabilités est plus discuté sur les actions suivantes : la protection des paysages (12 % pensent que cela revient aux particuliers, 6 % croient que c'est du ressort de l'État), la lutte contre le bruit (7 % pour les particuliers, 3 % pour l'État) et la sauvegarde des plantes et des animaux (10 %, contre 12 %).

Graphique 12
Une répartition des rôles entre l'État et les particuliers pour sauvegarder l'environnement
 (en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

4. Résoudre les problèmes d'environnement : au niveau local ou à l'échelon national ?

La répartition des rôles entre les pouvoirs publics et les particuliers semble relativement bien établie pour la majorité des actions visant à protéger l'environnement. Mais quelles sont les structures les mieux adaptées et les plus compétentes **pour chaque problème** : les collectivités locales (la commune, le département, la région), l'État, l'Europe, voire les associations de consommateurs ?

➤ *Le bruit, la qualité de l'eau, la gestion des déchets : les Français font confiance aux collectivités locales*

Selon trois personnes sur quatre (Tableau 18), **c'est à l'échelle locale que les problèmes liés au bruit peuvent être résolus**. Précisément, dans ce domaine, 61 % de la population font plus particulièrement confiance aux communes, 9 % au département et 7 % à la région.

En outre, les deux tiers des individus se vouent aux instances locales pour résoudre les problèmes relatifs à la **qualité de l'eau** (28 % croient dans l'efficacité des communes, 21 % pensent à la région et 18% au département).

Concernant la **gestion des déchets**, les ménages estiment encore que ce sont la commune, le département et la région (54 % des réponses cumulées) qui sont le mieux placés. En tout état de cause, c'est à ces instances locales qu'ils font le plus confiance.

➤ *Limiter la pollution de l'air : pas seulement au niveau local*

Sur le sujet de la pollution atmosphérique, l'avis de nos concitoyens est assez **partagé** : 41 % pensent que l'État et l'Europe seraient les plus efficaces, mais un même pourcentage croit plutôt dans les compétences locales. Avec 28 % des citations, c'est l'État qui bénéficie, sur ce thème, du meilleur taux de confiance.

➤ *Le nucléaire et les OGM sont des prérogatives de l'État et de l'Europe*

Sans l'ombre d'un doute, **pratiquement huit personnes sur dix déclarent que c'est à l'échelon national ou européen que les problèmes relatifs au nucléaire peuvent être résolus**. En vérité, une sur deux pense même que l'État est ici le plus compétent (« seulement » 24 % évoquent l'Europe).

Même si les réponses sont moins tranchées, **les deux tiers des enquêtés pensent que les problèmes liés aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) doivent être pris en charge par l'Europe ou par l'État**. Les collectivités locales sont, dans ce domaine, jugées plutôt incompetentes (13 %).

Que peut-on conclure, en première analyse, de ces résultats « à plat » ? Probablement que s'ils s'en remettent aux institutions nationales ou européennes, c'est peut-être que nos concitoyens se sentent en partie « dépassés » par les mécanismes en jeu (les OGM, le nucléaire). En revanche, sur des aspects qui les concernent plus directement, ils pensent que c'est à l'échelle locale que le meilleur travail pourra être fait.

➤ *Les associations sont un peu mises de côté, mais jamais oubliées*

Notons enfin qu'une partie minoritaire – mais non négligeable – de la population fait confiance aux associations pour régler les problèmes liés à la protection de l'environnement (entre 10 % et 19 %). **Ce taux est plus élevé pour les OGM (19 %) et la qualité de l'air (18 %)**, des thèmes sur lesquels un certain nombre de regroupements de citoyens « occupent déjà le terrain », en quelque sorte.

Tableau 18

Voici un certain nombre de problèmes qui se posent dans le domaine de l'environnement. Pour chacun d'entre eux, dites-moi à qui vous faites le plus confiance pour les résoudre ?

(en %)

	Le bruit	La qualité de l'eau	La gestion des déchets	La qualité de l'air	Les organismes génétiquement modifiés (OGM)	Le nucléaire
• A la commune.....	61	28	20	14	2	1
• Au département.....	9	18	19	11	5	2
• A la région	7	21	15	16	6	4
Ensemble « commune + département + région »	77	67	54	41	13	7
• A l'État	11	16	25	28	43	54
• A l'Europe	1	5	11	13	23	24
Ensemble « État + Europe » ..	12	21	36	41	67	78
• Aux associations et regroupements de citoyens	10	11	10	18	19	14
• <i>Nsp</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
Total.....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

➤ *Quelques effets liés à l'appartenance sociale*

Même si, globalement, des majorités assez nettes se dessinent, thème par thème, en faveur de tel ou tel interlocuteur, il faut bien voir que l'appartenance sociale exerce un rôle non négligeable : accorder sa confiance aux collectivités locales, à l'Etat, à l'Europe ou aux associations est un choix plus ou moins prédéterminé par un certain « statut social ». Ainsi, trois effets généraux dominent :

- **Les individus de condition modeste, les personnes peu diplômées et les ruraux ont tendance à faire confiance aux collectivités locales plus souvent qu'en moyenne, quel que soit le problème envisagé.**
- **A l'inverse, les personnes dont le statut socioprofessionnel est élevé s'en remettent plus volontiers à l'Etat, à l'Europe, voire aux associations.**
- **Enfin, l'Etat ou l'Europe paraissent plus souvent crédibles aux jeunes qu'aux personnes âgées.**

Ces effets généraux sont cependant plus ou moins apparents selon les thèmes :

- En ce qui concerne le **bruit**, la qualité de **l'eau** et la gestion des **déchets**, les Français font plutôt confiance aux collectivités locales et cette reconnaissance prédomine **dans tous les groupes sociaux**. Certes, les préférences sont plus ou moins marquées selon l'âge ou la catégorie sociale, mais, dans l'ensemble, les variations sont relativement faibles.
- Les effets de l'appartenance sociale sont, en revanche, plus marqués à propos de la qualité de **l'air**, sujet pour lequel les instances nationales ou supranationales font jeu égal avec les collectivités locales.
- Enfin, pour les **OGM** ou le **nucléaire**, on retrouve un relatif consensus autour de la reconnaissance des prérogatives de l'Etat et de l'Europe.

Néanmoins, l'observation des réponses, thème par thème, permet de tirer les six conclusions suivantes (tableaux 19 à 24)¹.

1. 80% des non-diplômés et 81% des ruraux font plus particulièrement confiance à leur commune, au département ou à la région pour intervenir sur les **nuisances sonores** (Tableau 19).

Sur ce point, il n'y a finalement pas beaucoup d'écart avec les Franciliens (73%), même si certains d'entre eux (14%, contre 10% de la population) évoquent également les associations.

2. Pour **l'eau**, les réponses sont un peu moins consensuelles (Tableau 20). Les trois quarts des non-diplômés évoquent la compétence des collectivités locales, contre « seulement » 59% des diplômés du supérieur. Les ruraux (72%), les personnes âgées (78% des plus de 70 ans) et les ménages peu fortunés se rangent également plus facilement de leur côté que les titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F (57%) ou les habitants de la Région parisienne (54%). En effet, ces derniers sont relativement plus nombreux – même s'ils restent minoritaires dans leur propre

¹ Il s'agit ici des résultats agrégés, les tableaux détaillés sont présentés en annexe I (Tableaux A3 à A8).

classe sociale – à estimer que ce problème est du ressort de l’Etat, de l’Europe ou des associations.

3. Sur la question des **déchets**, une majorité des enquêtés (54%) pensent, ici aussi, que la commune, le département ou la région peuvent jouer un rôle déterminant, et l’on n’observe quasiment aucune influence de l’appartenance sociale sur l’orientation des réponses (Tableau 21). Tout au plus l’élévation du niveau de diplôme tend-elle à tempérer cette option, en mettant plus en avant les institutions nationales ou européennes.
4. Au sujet des problèmes liés à la qualité de **l’air**, la compétence de chaque interlocuteur est particulièrement discutée. Les plus de 40 ans (44-51%), les moins diplômés (42-49%) et les titulaires de revenus modestes (45-48%) sont plus nombreux à croire que les collectivités locales sont les plus qualifiées en la matière. Les plus jeunes (45-48%), les diplômés du bac ou du supérieur (47-48%), les cadres supérieurs (54%), les cadres moyens (44%), les titulaires de revenus supérieurs à 10 000 F par mois (42-48%) se tournent plutôt vers l’Etat ou vers l’Europe pour régler ces problèmes (Tableau 22).
5. Tous les groupes s’accordent à reconnaître que le **nucléaire** dépasse largement les compétences locales (Tableau 24). Aucune variation socio-démographique ne vient nuancer ce très large consensus : 74 à 84 % de chaque classe sociale pense que c’est d’abord à l’Etat, et ensuite à l’Europe d’intervenir ici.
6. Enfin, en matière d’**OGM**, la compétence des instances nationales ou européennes n’est jamais remise en cause dans aucun des groupes de la population (58 à 74% des suffrages), mais 19% des non-diplômés (contre 8% des diplômés du supérieur), 20% des plus de 70 ans (contre 10% des moins de 25 ans) et 17% des individus disposant de moins de 6 000 F par mois (contre 11% des plus de 20 000 F mensuels) se disent tout de même que les collectivités locales ont leur mot à dire (Tableau 23).

Tableau 19
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème du bruit ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme.....	76	13	10	100
• Femme	79	10	10	100
Age				
• Moins de 25 ans	80	12	7	100
• 25-39 ans.....	77	11	11	100
• 40-59 ans.....	74	13	12	100
• 60-69 ans.....	78	12	8	100
• 70 ans et plus.....	81	10	6	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	80	13	6	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	78	10	11	100
• Bac, niveau bac	75	13	11	100
• Diplôme du supérieur.....	75	13	12	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	78	13	8	100
• Cadre supérieur	74	12	14	100
• Profession intermédiaire.....	79	9	12	100
• Employé.....	74	15	10	100
• Ouvrier.....	77	10	12	100
• Reste au foyer	78	11	10	100
• Retraité.....	79	11	8	100
• Autre inactif (étudiant).....	77	14	9	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	79	13	7	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	78	12	9	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	79	11	9	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	76	12	11	100
• 20 000 Francs et plus.....	71	13	16	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	81	10	8	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	78	13	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	74	10	13	100
• 100 000 habitants et plus.....	77	13	9	100
• Paris et agglomération parisienne....	73	12	14	100
Ensemble.....	77	12	10	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 80 % des non diplômés font confiance aux collectivités locales pour régler le problème du bruit, contre 77 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau 20
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème de la qualité de l'eau ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme.....	64	22	12	100
• Femme.....	70	19	10	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	63	26	11	100
• 25-39 ans.....	68	21	11	100
• 40-59 ans.....	64	21	14	100
• 60-69 ans.....	69	20	10	100
• 70 ans et plus.....	78	14	7	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	74	18	7	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	70	17	12	100
• Bac, niveau bac.....	63	25	11	100
• Diplôme du supérieur.....	59	25	14	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	68	17	14	100
• Cadre supérieur.....	54	31	14	100
• Profession intermédiaire.....	62	20	16	100
• Employé.....	65	23	11	100
• Ouvrier.....	69	18	12	100
• Reste au foyer.....	74	17	8	100
• Retraité.....	73	18	8	100
• Autre inactif (étudiant).....	55	34	11	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	72	19	8	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	71	20	9	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	70	18	12	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	65	23	12	100
• 20 000 Francs et plus.....	57	26	16	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	72	16	12	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	71	21	7	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	66	14	16	100
• 100 000 habitants et plus.....	68	23	9	100
• Paris et agglomération parisienne.....	54	31	14	100
Ensemble.....	67	21	11	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 74 % des non-diplômés font confiance aux collectivités locales pour régler les problèmes liés à la qualité de l'eau, contre 67 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau 21
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème de la gestion des déchets ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme.....	54	36	9	100
• Femme.....	54	35	10	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	52	38	10	100
• 25-39 ans.....	52	38	9	100
• 40-59 ans.....	56	33	10	100
• 60-69 ans.....	56	33	11	100
• 70 ans et plus.....	56	35	7	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	58	35	6	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	54	33	12	100
• Bac, niveau bac.....	53	36	10	100
• Diplôme du supérieur.....	50	40	9	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	63	23	12	100
• Cadre supérieur.....	51	39	9	100
• Profession intermédiaire.....	54	33	12	100
• Employé.....	50	41	9	100
• Ouvrier.....	54	36	9	100
• Reste au foyer.....	58	33	9	100
• Retraité.....	54	35	9	100
• Autre inactif (étudiant).....	50	38	11	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	51	39	8	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	53	36	10	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	54	35	11	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	59	32	8	100
• 20 000 Francs et plus.....	52	37	10	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	58	33	9	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	54	38	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	57	27	12	100
• 100 000 habitants et plus.....	50	38	10	100
• Paris et agglomération parisienne.....	52	39	9	100
Ensemble.....	54	36	19	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 58 % des non-diplômés font confiance aux collectivités locales pour régler les problèmes ayant trait à la gestion des déchets, opinion partagée par 54 % de nos concitoyens.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau 22
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre les problèmes liés à la qualité de l'air ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme.....	38	43	18	100
• Femme.....	42	39	18	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	32	48	19	100
• 25-39 ans.....	36	45	18	100
• 40-59 ans.....	42	37	20	100
• 60-69 ans.....	44	40	14	100
• 70 ans et plus.....	51	34	12	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	49	36	13	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	42	36	20	100
• Bac, niveau bac.....	35	47	16	100
• Diplôme du supérieur.....	30	48	20	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	37	38	23	100
• Cadre supérieur.....	29	54	16	100
• Profession intermédiaire.....	32	44	22	100
• Employé.....	41	42	17	100
• Ouvrier.....	42	35	22	100
• Reste au foyer.....	41	41	15	100
• Retraité.....	48	36	14	100
• Autre inactif (étudiant).....	33	49	18	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	48	38	13	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	45	39	16	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	37	42	19	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	35	44	20	100
• 20 000 Francs et plus.....	28	48	22	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	42	38	18	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	36	48	16	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	39	37	21	100
• 100 000 habitants et plus.....	44	37	17	100
• Paris et agglomération parisienne.....	34	47	18	100
Ensemble.....	41	41	18	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 48 % des diplômés de l'enseignement supérieur font confiance à l'Etat ou à l'Europe pour régler les problèmes liés à la qualité de l'air, contre 41 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau 23
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème des Organismes Génétiquement Modifiés ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme.....	10	67	20	100
• Femme.....	16	64	18	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	10	73	16	100
• 25-39 ans.....	11	67	19	100
• 40-59 ans.....	13	63	22	100
• 60-69 ans.....	15	67	16	100
• 70 ans et plus.....	20	58	18	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	19	61	16	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	14	65	19	100
• Bac, niveau bac.....	8	72	19	100
• Diplôme du supérieur.....	8	67	23	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	10	68	21	100
• Cadre supérieur.....	6	66	25	100
• Profession intermédiaire.....	8	66	23	100
• Employé.....	14	69	16	100
• Ouvrier.....	14	66	18	100
• Reste au foyer.....	14	62	21	100
• Retraité.....	18	61	17	100
• Autre inactif (étudiant).....	10	74	15	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	17	65	15	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	16	64	18	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	9	69	20	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	13	67	19	100
• 20 000 Francs et plus.....	11	64	23	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	14	64	20	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	13	72	14	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	16	58	22	100
• 100 000 habitants et plus.....	11	68	18	100
• Paris et agglomération parisienne.....	12	65	22	100
Ensemble.....	13	67	19	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 73 % des moins de 25 ans font confiance à l'Etat ou à l'Europe pour régler les problèmes des OGM, contre 67 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau 24
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre les problèmes liés au nucléaire ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

	Ensemble « commune » + « département » + « région »	Ensemble « État » + « Europe »	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme	6	78	16	100
• Femme	8	78	13	100
Age				
• Moins de 25 ans	7	82	9	100
• 25-39 ans	6	78	14	100
• 40-59 ans	6	76	17	100
• 60-69 ans	6	77	16	100
• 70 ans et plus	9	78	10	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	9	79	10	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	6	78	15	100
• Bac, niveau bac	5	78	16	100
• Diplôme du supérieur	6	77	15	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	4	73	22	100
• Cadre supérieur	4	76	19	100
• Profession intermédiaire	5	74	20	100
• Employé	6	81	12	100
• Ouvrier	7	79	13	100
• Reste au foyer	9	77	11	100
• Retraité	7	79	12	100
• Autre inactif (étudiant)	10	81	9	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs	10	76	11	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	8	80	12	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	5	81	13	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	6	77	16	100
• 20 000 Francs et plus	4	76	20	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	5	80	15	100
• 2 000 à 20 000 habitants	4	84	11	100
• 20 000 à 100 000 habitants	9	68	19	100
• 100 000 habitants et plus	8	77	13	100
• Paris et agglomération parisienne	8	78	14	100
Ensemble	7	78	14	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 82 % des moins de 25 ans font plutôt confiance à l'Etat ou à l'Europe pour régler les problèmes liés au nucléaire, contre 78 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Chapitre 3 – Quelques opinions et attitudes sur les OGM et sur l’agriculture biologique

Les différentes crises relatives à la sécurité alimentaire – vache folle, fièvre aphteuse, salmonellose, etc. – ont suscité un véritable émoi dans l’opinion publique, et, par suite, une relative perte de confiance dans les produits agricoles. Dans ce contexte, comment nos concitoyens perçoivent-ils les organismes génétiquement modifiés ? Achètent-ils, par ailleurs, des produits issus de l’agriculture biologique ?

1. Les Français sont opposés à la culture commerciale des OGM

L’entrée des OGM sur la scène médiatique et politique, a, semble-t-il, attisé les peurs. Qu’on en juge par les solutions préconisées par l’opinion publique pour respecter le principe de précaution en matière d’OGM :

- **Près d’une personne sur deux (45 % exactement, cf. Tableau 25) se prononce pour l’interdiction des plantations d’OGM, que ce soit à des fins commerciales ou même expérimentales.**
- Cette opinion – radicale – devance celle, plus nuancée, des personnes **qui autoriseraient la culture des OGM à titre expérimental, dans des conditions strictes d’isolement des parcelles, tout en suspendant toutes les utilisations commerciales pour l’alimentation** (38 % de la population).

Un certain « **front du refus** » se fait donc jour dans notre pays, puisqu’en cumulant ces deux opinions, on peut remarquer que **83 % de nos concitoyens se disent plutôt défavorables à la culture des OGM.**

En fait, « seulement » 12 % souhaitent que les OGM soient cultivés et commercialisés, à la condition que les consommateurs en soit informés grâce un étiquetage approprié. Enfin, 1 % n'émet aucune réserve quant à la culture des organismes génétiquement modifiés.

En définitive, la balance penche très nettement en faveur de la prudence : les Français en appellent à la vigilance et ils souhaitent un contrôle attentif de l'introduction des organismes génétiquement modifiés dans notre pays.

Tableau 25

Depuis quelques temps, on parle beaucoup des organismes génétiquement modifiés (OGM). En ce qui concerne ces OGM, quelle vous paraît être, parmi ces propositions, la meilleure solution à adopter dans notre pays pour respecter le principe de précaution ?

	(en %)
• Interdire toutes les plantations d'OGM (essais expérimentaux et cultures commerciales ...)	45
• Autoriser les essais dans des conditions strictes d'isolement des parcelles et suspendre toutes les utilisations commerciales pour l'alimentation	38
• Autoriser les essais et les cultures commerciales, en imposant un étiquetage des OGM.	12
• Autoriser toutes les plantations d'OGM (essais et cultures commerciales)	1
• <i>Ne sait pas</i>	3
Total	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

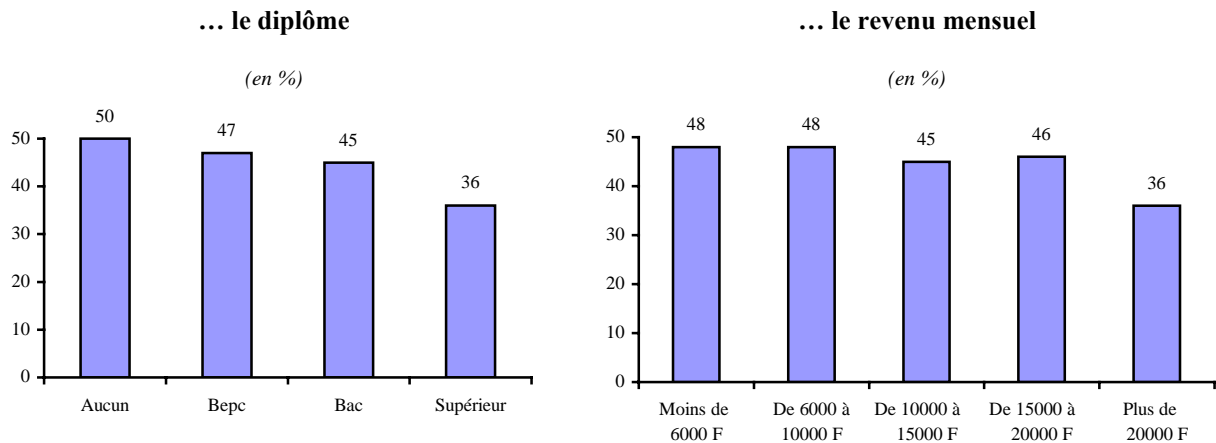
On observe des écarts catégoriels assez importants dans les réponses, même si la prudence est de rigueur dans tous les groupes : la libéralisation des cultures d'OGM ne franchit jamais le seuil des 18%, quelle que soit l'appartenance sociale des personnes interrogées. Ce sont les Franciliens (16%), les moins de 25 ans (17%), les étudiants (18%) et les ouvriers (16%) qui sont les plus favorables à la liberté de culture : en tout état de cause, même dans ces groupes, les OGM n'ont pas vraiment la cote !

Les niveaux de diplôme et de revenus déterminent en grande partie le degré de tolérance vis-à-vis des OGM (Tableau 26) :

- Une majorité relative des diplômés du supérieur (49%) se prononce pour une expérimentation réglementée de ces produits ; « seulement » 36% tiennent à l'interdiction totale de leur culture. Inversement, les non-diplômés sont plus nombreux à préférer la prohibition à l'expérimentation, même contrôlée.

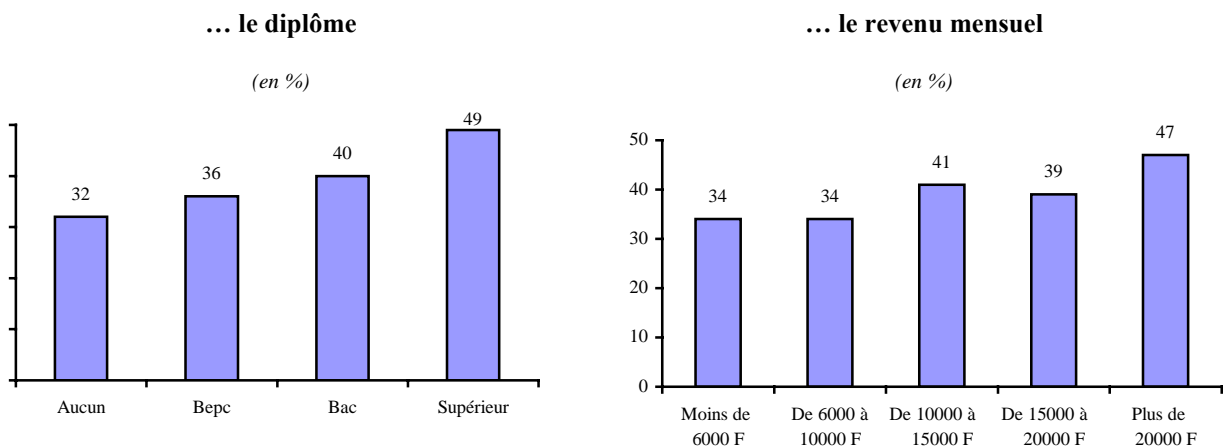
- A partir de 20 000 F de revenus mensuels, on est moins sévère avec les OGM : 47% des individus les plus aisés sont favorables à une expérimentation contrôlée, alors que « seulement » 36% souhaiteraient que l'on interdise toutes les cultures. En deçà de 20 000 F par mois, l'embargo total arrive en tête.

Graphique 13
Proportion d'individus estimant qu'il est préférable d'interdire toutes les plantations d'OGM, selon...



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Graphique 14
Proportion d'individus qui estiment que l'on peut autoriser les essais de culture d'OGM dans des conditions strictes d'isolement des parcelles, mais que l'on doit suspendre toutes les utilisations commerciales pour l'alimentation, selon...



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

C'est, en définitive, chez les cadres supérieurs que l'on trouve la position la plus ouverte vis-à-vis de ces innovations biologiques : un cadre supérieur sur deux ne voit pas pourquoi l'on interdirait les essais, et 13% souhaiteraient même que l'on puisse trouver des produits comportant des OGM, à condition qu'un étiquetage soit imposé (Tableau 26).

Il est intéressant de noter que 48 % des travailleurs indépendants (où l'on retrouve les exploitants agricoles) sont favorables à l'interdiction de toutes les cultures d'organismes génétiquement modifiés. Ce qui revient à dire que **même chez les agriculteurs, les OGM suscitent une grande méfiance**. Pourtant, ceux-ci seraient les premiers à bénéficier des meilleurs rendements qu'autorisent ces nouvelles espèces : leur culture pourrait permettre d'accroître significativement les revenus des exploitants. Force est donc de constater que l'appât du gain n'est pas suffisant pour compenser les inquiétudes liées à ces productions.

De la même façon, on observe **qu'en milieu rural**, ainsi que dans les petites communes, où les crises sanitaires et alimentaires ont été ressenties plus douloureusement qu'ailleurs, **on se méfie également un peu plus des OGM** : 50% des ruraux souhaitent l'interdiction de toutes les plantations d'OGM, contre « seulement » 40% des Franciliens.

Tableau 26
Principales opinions concernant les OGM, selon quelques caractéristiques socio-démographiques

(en %)

	Il faut interdire toutes les plantations d'OGM	On peut autoriser les essais dans des conditions strictes et suspendre toutes les utilisations commerciales pour l'alimentation	On peut autoriser les essais et les cultures commerciales, en imposant un étiquetage des OGM.	Total (y compris autres et ne sait pas)
Sexe				
• Homme	45	38	13	100
• Femme	46	39	12	100
Age				
• Moins de 25 ans	40	40	17	100
• 25-39 ans	46	39	12	100
• 40-59 ans	47	39	12	100
• 60-69 ans	46	36	13	100
• 70 ans et plus	46	35	9	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	50	32	11	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	47	36	12	100
• Bac, niveau bac	45	40	13	100
• Diplôme du supérieur	36	49	13	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	48	38	12	100
• Cadre supérieur	34	50	13	100
• Profession intermédiaire	40	48	10	100
• Employé	48	36	12	100
• Ouvrier	48	31	16	100
• Reste au foyer	50	35	13	100
• Retraité	45	39	9	100
• Autre inactif (étudiant)	38	41	18	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs	48	34	11	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	48	34	14	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	45	41	12	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	46	39	13	100
• 20 000 Francs et plus	36	47	15	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	50	35	11	100
• 2 000 à 20 000 habitants	49	37	11	100
• 20 000 à 100 000 habitants	45	42	10	100
• 100 000 habitants et plus	42	40	13	100
• Paris et agglo.	40	39	16	100
Ensemble	45	38	12	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 50 % des non-diplômés sont favorables à l'interdiction de la culture des OGM, contre 45 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

C'est à la fois le sentiment d'inquiétude et la méfiance vis-à-vis du progrès technique qui incite à rejeter l'idée de cultiver des OGM en France (Tableau 27) :

- 59 % des individus souhaitant la prohibition de toutes les cultures d'OGM sont inquiets des risques sanitaires liés aux produits alimentaires (contre 51% de la population en moyenne) ; 58% sont préoccupés par les risques d'accident de centrale nucléaire (contre 52% en moyenne) et 61% craignent même l'éventualité d'une guerre (5 points de plus qu'en moyenne). En un mot, **l'inquiétude semble être un « terrain » qui facilite la défiance à l'égard des OGM.**
- Par ailleurs, les « anti-OGM » croient plus souvent qu'en moyenne que les découvertes scientifiques n'améliorent pas la vie quotidienne ; ils sont également moins souvent attirés par les produits comportant une innovation technologique, et ils jugent que le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe. En un mot, **les personnes se méfiant des organismes génétiquement modifiés se méfient aussi plus généralement du progrès et des nouvelles technologies.**

Tableau 27
Quelques opinions sur-représentées chez les personnes souhaitant l'interdiction de la culture et de la commercialisation des organismes génétiquement modifiés

	Pourcentage chez les individus souhaitant l'interdiction de toutes les cultures d'OGM	Pourcentage dans l'ensemble de la population	Écart à la moyenne
• Est inquiet des risques sanitaires liés à l'alimentation	59	51	+ 8
• Est inquiet des risques d'accident de centrale nucléaire	58	52	+ 6
• Est inquiet de l'éventualité d'une guerre	61	56	+ 5
• Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas la vie quotidienne	16	12	+ 4
• N'est « pas du tout » attiré par les produits comportant une innovation technologique.....	21	17	+ 4
• Pense que le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes d'environnement.....	63	59	+ 4

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

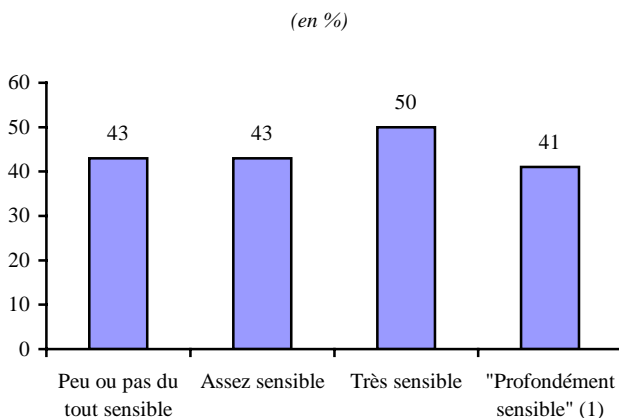
Exemple de lecture : Parmi les individus souhaitant l'interdiction de toutes les cultures d'OGM, 59% sont inquiets des risques sanitaires liés à l'alimentation, contre 51% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Mais on apprend également ici – ce qui est surprenant – que la sensibilité aux problèmes environnementaux n’est pas du tout un facteur de défiance vis-à-vis des OGM : que l’on soit « plutôt pas » sensible, « très » sensible ou « profondément » sensible à ces sujets, la probabilité pour que l’on souhaite interdire toutes les cultures d’OGM ne varie quasiment pas (Graphique 16).

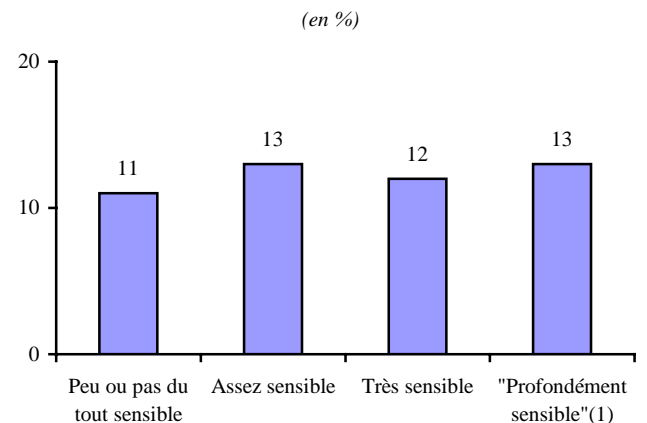
L’hostilité aux OGM ne se nourrit donc pas de l’inclination écologique de nos concitoyens : cette attitude est essentiellement motivée par les craintes liées aux produits alimentaires et à la méfiance dans le progrès technique.

Graphique 16

Proportion d’individus souhaitant que l’on interdise toutes les plantations OGM, selon la sensibilité à l’environnement



Proportion d’individus souhaitant l’autorisation des essais et des cultures commerciales en imposant un étiquetage des OGM, selon la sensibilité à l’environnement



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Sur la définition de cet indicateur, voir ci-dessus page 13.

2. La consommation de produits de l'agriculture biologique reste importante

Avant même que l'on parle de cultiver des OGM dans notre pays, nombreux étaient ceux qui s'étaient déjà tournés vers les produits « bio ». Or, aujourd'hui, **43 % des consommateurs achètent des produits issus de l'agriculture biologique.**

Bien que ce taux ait légèrement décru cette année, **il reste en forte croissance depuis 1995** (+ 12 points en 7 ans)¹. Cette progression révèle non seulement l'intérêt grandissant pour ce type de produits, mais aussi, dans une certaine mesure, une volonté grandissante de remise en cause des méthodes intensives de production.

Tableau 28
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Régulièrement.....	10	10	12	13	12	12	17	15	- 2
• Rarement.....	21	19	28	27	24	25	28	28	=
• Jamais	69	71	60	61	64	63	55	57	+ 2
Total (y.c. ne sait pas).	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

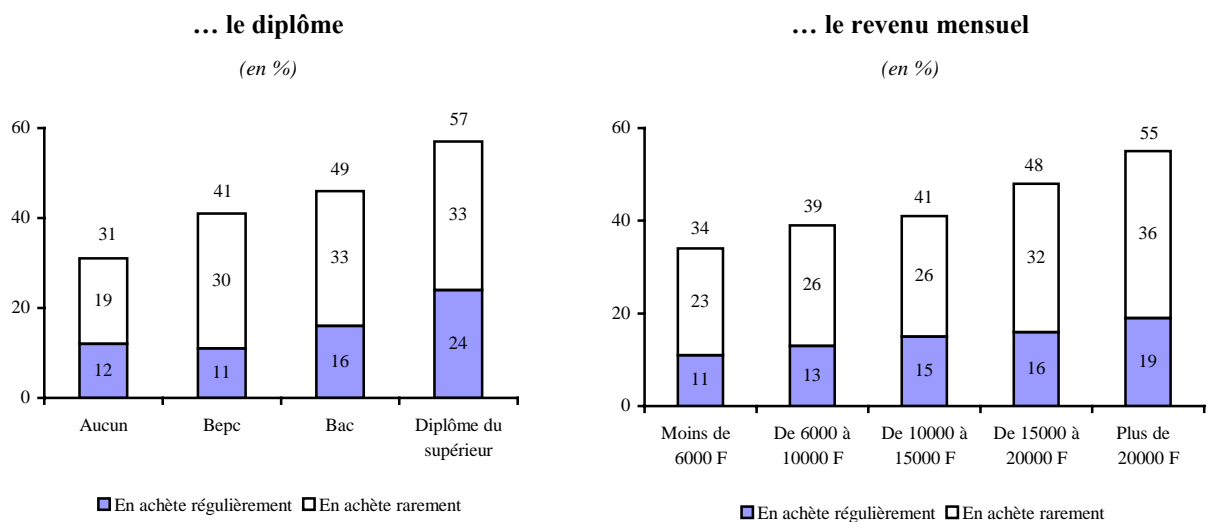
Traditionnellement, **les « gros » consommateurs de produits bio se recrutent essentiellement dans les milieux favorisés** (diplômés, revenus élevés, cadres, etc.) : 63% des cadres supérieurs sont des consommateurs réguliers ou occasionnels, de même que 57% des diplômés du supérieur, 55% des titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F par mois et 55% des cadres moyens (Tableau 29).

¹ Rappelons que le taux enregistré ne mesure pas la fréquence d'achat de ces produits, mais la survenance d'un tel achat **au moins une fois dans l'année**. Il ne permet donc pas de suivre l'évolution des quantités achetées, mais seulement celle des consommateurs intéressés.

Inversement, 68% des non-diplômés n'ont jamais consommé de ces produits, ni les deux tiers des ouvriers. Il en va de même des individus les moins aisés (65% des personnes disposant de moins de 6 000 F/mois), des étudiants (65%) et des moins de 25 ans (61%).

Comme en atteste le Graphique 17, **les niveaux de diplôme et de revenus sont des éléments particulièrement déterminants de la propension à consommer des produits issus de l'agriculture biologique.** Il est vrai que les produits bio sont relativement plus chers que les produits alimentaires courants : tout le monde ne peut donc pas se permettre d'en consommer régulièrement. Rappelons aussi que c'est dans les groupes les plus favorisés qu'on est le plus sensible aux questions d'environnement.

Graphique 17
Proportion d'individus achetant des produits issus de l'agriculture biologique, selon...



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Le fait que l'on n'observe quasiment aucune différence dans la consommation de produits bio selon la taille de l'agglomération de résidence traduit bien l'idée que **nos concitoyens ne semblent pas éprouver de difficultés à s'approvisionner sur l'ensemble du territoire.** Les plus gros consommateurs sont d'ailleurs aussi bien les Franciliens (47%) que les habitants d'agglomérations de 20 000 à 100 000 âmes (50%).

Tableau 29
Le pourcentage d'individus ayant acheté, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique, selon quelques caractéristiques socio-démographiques

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme	13	26	60	100
• Femme	16	30	54	100
Age				
• Moins de 25 ans	12	26	61	100
• 25-39 ans.....	14	29	56	100
• 40-59 ans.....	15	29	56	100
• 60-69 ans.....	18	30	52	100
• 70 ans et plus	14	26	59	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	12	19	68	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	11	30	59	100
• Bac, niveau bac	16	33	51	100
• Diplôme du supérieur.....	24	33	42	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	16	28	56	100
• Cadre supérieur	26	37	36	100
• Profession intermédiaire	19	36	45	100
• Employé.....	12	33	55	100
• Ouvrier.....	10	23	66	100
• Reste au foyer	12	27	60	100
• Retraité.....	16	26	57	100
• Autre inactif (étudiant).....	17	18	65	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.	11	23	65	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	13	26	60	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	15	26	59	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	16	32	52	100
• 20 000 Francs et plus.....	19	36	45	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	15	23	61	100
• 2 000 à 20 000 habitants	17	28	53	100
• 20 000 à 100 000 habitants	12	38	50	100
• 100 000 habitants et plus.....	14	26	59	100
• Paris et agglomération parisienne	14	33	52	100
Ensemble.....	15	28	57	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 24 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont régulièrement acheté, l'an dernier, des produits issus de l'agriculture biologique, contre 15 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

On aurait pu penser que la consommation de produits bio serait liée à la méfiance à l'égard de la culture et de la commercialisation des organismes génétiquement modifiés. Ce n'est pas le cas : que l'on soit plutôt libéral ou, au contraire, favorable à une réglementation draconienne en matière d'OGM, on consomme aussi souvent des produits issus de l'agriculture biologique (Tableau 30).

Autrement dit, **nos concitoyens ne voient pas nécessairement dans l'agriculture biologique un refuge à la « menace » que représente l'introduction des OGM** : ces deux sujets ne semblent pas aujourd'hui être directement liés entre eux. Il est probable que la méfiance à l'égard des OGM est telle qu'elle touche **tous** les consommateurs, qu'ils soient attirés ou pas par l'agriculture biologique.

Tableau 30
Fréquence de consommation de produits de l'agriculture biologique
selon l'opinion sur la culture et la commercialisation des OGM

	Ensemble de la population	Dont:			
		Souhaite interdire tous les OGM	Souhaite autoriser les essais dans des conditions strictes	Souhaite autoriser les essais et les cultures en imposant un étiquetage des OGM	Souhaite autoriser toutes les plantations d'OGM *
• Régulièrement	15	17	13	16	Ns
• Rarement	28	27	31	30	Ns
• Jamais.....	57	56	56	54	Ns
Total (y.c. ne sait pas)	100	100	100	100	Ns

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

*Effectif trop faible pour être significatif.

Exemple de lecture : parmi les individus qui souhaitent que l'on interdise toutes les plantations d'OGM, 17% ont régulièrement acheté, dans les douze derniers mois, des produits bios, contre 15% en moyenne.

Reste que **les consommateurs réguliers d'aliments bios se singularisent par une forte sensibilité aux questions environnementales** (Tableau 31) : 53% d'entre eux sont prêts à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement (contre 36% dans l'ensemble de la population), 58% accepteraient un ralentissement économique si cela permettait de réduire la pollution (contre 44% en moyenne), 53% supporteraient une diminution de confort pour la même raison (16 points de plus qu'en moyenne) et près d'un sur deux (45%) admettrait même de voir baisser son niveau de vie (contre 28%).

De plus, ces personnes achètent également des produits non-alimentaires respectant l'environnement (59%, contre 35% en moyenne) et elles trient fréquemment leurs déchets biodégradables (61%, contre 49% en moyenne).

En somme, **la consommation de produits biologiques n'est pas seulement une mode : elle relève d'un engagement plus profond qui se traduit à la fois dans un affichage d'opinions écologistes, mais également dans une série de gestes quotidiens révélateurs d'une véritable implication personnelle.**

Tableau 31
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les consommateurs réguliers de produits issus de l'agriculture biologique

– Début 2002 –

	<i>(en %)</i>		
	Pourcentage chez les acheteurs réguliers de produits bio	Pourcentage dans l'ensemble de la population	Écart à la moyenne
• A, dans les 6 derniers mois, acheté des « produits verts » non-alimentaires*	59	35	+ 24
• Est prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement *	53	36	+ 17
• Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement *	45	28	+ 17
• Est « très » sensible aux problèmes environnementaux ..	51	35	+ 16
• Est prêt à accepter moins de confort pour la protection de l'environnement *	53	37	+ 16
• Est prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement *	58	44	+ 14
• Tri ses bio-déchets*	61	49	+ 12

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

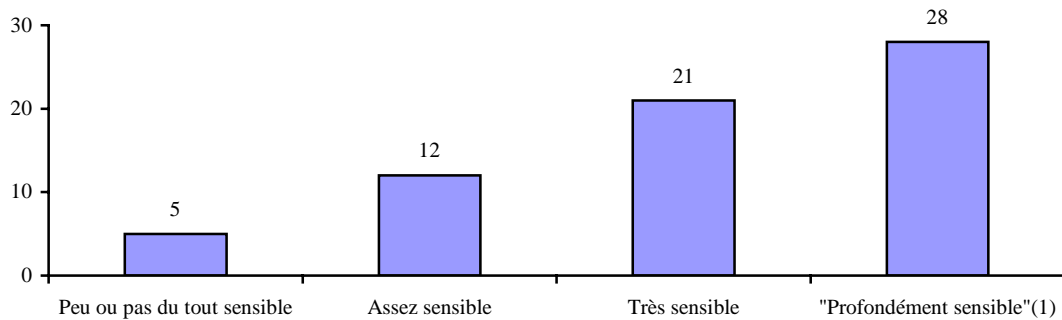
* Questions introduites à la demande de l'ADEME ou de l'EDF

Lecture : Parmi les acheteurs réguliers de produits bios, 59% ont également, dans les 6 derniers mois, acheté des produits verts non-alimentaires, contre 35 % de la population en moyenne.

Il faut préciser à ce sujet que 28% des personnes « profondément » sensibles à l'environnement consomment régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique, contre 5% des personnes qui n'y sont plutôt pas sensibles (Graphique 18).

Graphique 18
Proportion d'individus consommant régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique,
selon la sensibilité à l'environnement

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

(1) Sur la définition de cet indicateur, voir ci-dessus page 13.

➤ ***Le recul du nombre de consommateurs mérite attention***

Arrêtons-nous un instant sur le léger « tassement » de la consommation de produits bio, intervenu cette année. Nous disions précédemment que 43% de nos concitoyens avaient acheté de tels produits en 2002, soit 2 points de moins qu'en 2001 (*cf.* ci-dessus Tableau 28).

Or, si l'on y regarde de plus près, **c'est surtout parmi les « gros » consommateurs que cette baisse s'est fait sentir**. En effet, la consommation a plus fortement diminué chez les hauts revenus (- 11 points, Tableau 32), les cadres (- 8 points) et les diplômés de l'enseignement supérieur (- 8 points). Même s'il est encore trop tôt pour parler d'un revirement de tendance, on est en droit de s'interroger sur la signification d'un tel repli, concernant précisément les *aficionados* de ces produits¹.

¹ Rappelons, encore une fois, que nous ne mesurons pas ici ni les quantités achetées, ni les fréquences d'achat, mais le fait d'avoir acheté **au moins une fois** un tel produit dans l'année.

Tableau 32
La consommation de produits issus de l'agriculture biologique
a fortement diminué cette année chez les « gros » consommateurs

(en points de %)

	Évolution 2001-2002 du pourcentage de consommateurs :		Total
	réguliers	occasionnels	
• 20 000 Francs et plus/mois	- 2	- 9	- 11
• Cadre supérieur	- 12	+ 4	- 8
• Profession intermédiaire	- 1	- 7	- 8
• Diplômé du supérieur	- 4	- 4	- 8
Ensemble de la population	- 2	=	- 2

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

On ne peut pas ne pas évoquer ici les récentes « affaires » tournant autour des produits bio. C'est effectivement au cours de l'année 2001 qu'ont été révélées plusieurs **fraudes**, repérées par les services de la DGCCRF, consistant à faire passer des céréales conventionnelles pour des céréales biologiques, principalement dans le Grand Ouest de la France. Or, certaines de ces céréales étaient destinées à l'élevage. Ironie du sort, **le premier cas d'ESB dans un élevage titulaire du label « Agriculture Biologique »** a aussi été détecté en 2001.

Ces éléments ont eu d'autant plus d'impact que le label biologique se trouvait être, dans l'esprit de nos concitoyens, un sérieux rempart contre les risques en matière alimentaire. Gageons que ces événements ne sont pas passés inaperçus auprès des consommateurs traditionnels de produits bio, particulièrement bien informés et exigeants vis-à-vis de la qualité. Il n'est donc pas surprenant que ce soit chez les cadres et les diplômés que le repli ait été le plus net.

Quoi qu'il en soit, ce revirement brutal, précisément dans ces groupes, mérite attention : on ne peut écarter l'hypothèse que cela ne se traduise par un désintérêt de certains consommateurs, **ou tout du moins par une plus grande méfiance vis-à-vis des produits bio.**

Chapitre 4. Se rendre au travail en voiture : un comportement majoritaire

Pour se rendre à leur travail, 62 % des actifs et des étudiants utilisent un véhicule individuel motorisé (voiture, moto, scooter, etc.). Ce mode de transport dans les déplacements quotidiens est donc très largement majoritaire.

Cette solution – plutôt polluante – devance donc encore très largement l'utilisation des transports en commun (15 %), le vélo (2 %) ou les véhicules partagés (2 %). Signalons au passage que 12 % de la population se rendent à pied à leur travail. **Autrement dit, les solutions individuelles prédominent encore très largement.**

Tableau 33
Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ?

– Champ : actifs et étudiants ou élèves, soit 54 % de la population au début 2002 –

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)</i>	Début 2001 ¹	Début 2002 <i>(en %)</i>
• Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...).....	66	62
• Un transport en commun.....	14	14
• Vous y allez à pied.....	13	12
• Le vélo.....	2	2
• Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...)....	2	2
• Plusieurs transports en commun, avec des changements.....	2	1
• C'est trop variable pour répondre.....	1	2
• Autre.....	1	5
• Ne sait pas.....	-	-
Total.....	100	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

¹ Les chiffres de 2001 ne sont pas strictement comparables avec ceux de 2002. En effet, en 2001, nous n'avions pas demandé aux personnes travaillant à leur domicile (principalement des exploitants agricoles) par quel moyen de transport ils se rendaient à leur travail. En 2002, la question a été posée à l'ensemble de la population, ce qui explique l'augmentation des réponses « Autres » – et probablement la baisse de l'utilisation de la voiture. En toute rigueur, il n'est donc pas possible de commenter les évolutions d'une année sur l'autre. Retenons tout de même que les ordres de grandeur sont, *grosso modo*, les mêmes.

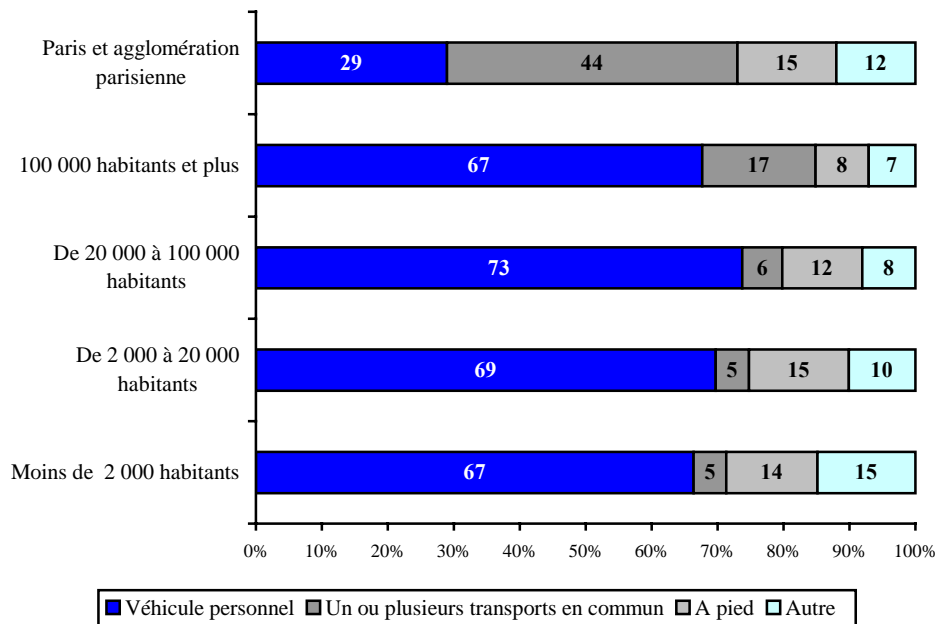
- *C'est en province que l'usage des véhicules individuels motorisés est le plus répandu*

On observe de très fortes disparités selon la taille de l'agglomération de résidence. Il faut dire que l'offre en transports en commun est bien plus variée et plus dense dans les grandes villes – notamment en Région parisienne. Cela explique **que 44 % des actifs et des étudiants Franciliens utilisent le bus, le métro ou le train pour se rendre sur leur lieu de travail**, alors qu'à peine 5 % des ruraux sont dans ce cas (Graphique 19).

En vérité, **c'est en province que l'usage des véhicules individuels motorisés est le plus répandu**. En effet, plus des deux tiers des habitants des régions sortent quotidiennement leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail, contre « seulement » 29 % des Franciliens.

Graphique 19
Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 54 % de la population –
(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 44 % des Franciliens utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. Cette solution est pratiquée par seulement 5 % des individus résidant dans une commune de moins de 2000 habitants.

Les variations régionales, bien que moins importantes que les écarts suivant la taille de l'agglomération de résidence, méritent une attention particulière (Graphique 20) :

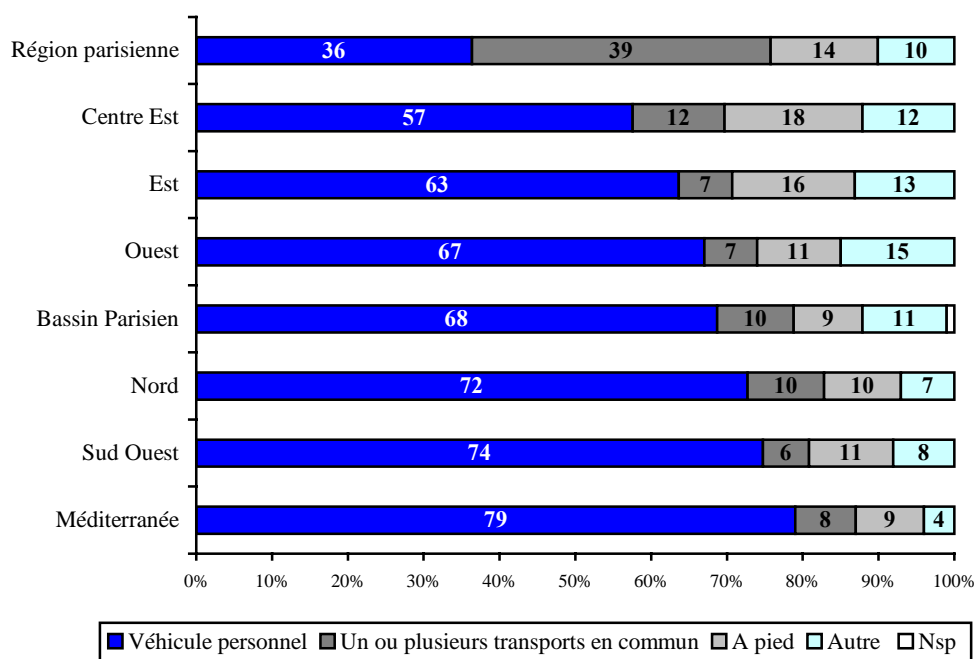
- C'est en Méditerranée que l'on utilise le plus souvent **son véhicule personnel** (79 % des actifs et des étudiants, contre 29 %, rappelons-le, dans l'agglomération parisienne).
- Dans l'Est et le Centre-Est, 16 à 18 % des actifs et étudiants se rendent à leur travail **à pied** : c'est nettement plus que dans le reste du pays où cette pratique concerne environ 10 % des répondants.
- Enfin, dans le Sud-Ouest, dans l'Est et dans l'Ouest, le recours aux **transports publics** est plutôt rare (6 à 7 %).

Graphique 20

Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 54 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 39 % des actifs ou étudiants de la Région Parisienne utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette solution est utilisée par seulement 8 % des habitants de la région Méditerranée.

En fait, **l'utilisation d'un véhicule individuel pour rejoindre son lieu de travail prédomine dans tous les groupes de la population, excepté chez les étudiants et les Franciliens** (Tableau 34). On observe finalement assez peu de variations d'une classe sociale à l'autre.

Les variations sont plus sensibles pour les autres modes de transport :

- * Parmi les individus qui utilisent le plus souvent **les transports en commun**, on trouve plus d'un étudiant sur deux (54%), un Francilien sur deux (50%), les moins de 25 ans (pour 33% d'entre eux), les diplômés du Bac (22%) et les personnes disposant de moins de 6 000 F par mois (25%).

- * **La marche à pied** est davantage pratiquée, pour se rendre à son travail, chez les bas revenus (27%, contre 12% en moyenne) et chez les travailleurs indépendants (30%).

Tableau 34
Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 54 % de la population –

	Véhicule personnel	Un ou plusieurs transports en commun	A pied	Total (y compris autres solutions) <i>(en %)</i>
Sexe				
• Homme	64	12	12	100
• Femme	59	19	13	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	46	33	14	100
• 25 à 39 ans.....	68	13	9	100
• 40 à 59 ans.....	64	8	15	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	55	13	14	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	65	13	11	100
• Bac, niveau bac	57	22	14	100
• Diplôme du supérieur	65	14	13	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	51	-	30	100
• Cadre supérieur	64	13	10	100
• Profession intermédiaire.....	72	10	11	100
• Employé	64	16	9	100
• Ouvrier	69	10	10	100
• Autre inactif (étudiant).....	30	54	12	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.	43	25	27	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	62	18	11	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	65	12	12	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	63	15	11	100
• 20 000 Francs et plus.....	69	11	9	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	67	3	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	69	4	15	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	73	7	12	100
• 100 000 habitants et plus.....	67	17	8	100
• Paris et agglomération parisienne	29	50	15	100
Ensemble de la population concernée	62	15	12	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 72 % des membres de professions intermédiaires se rendent sur leur lieu de travail en véhicule personnel, contre 62 % en moyenne dans l'ensemble des actifs et étudiants.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *La sensibilité à l'environnement freine le recours à la voiture*

Les personnes les plus sensibles aux problèmes environnementaux se doutent bien que l'utilisation quotidienne de leur voiture est un facteur d'aggravation de la pollution atmosphérique. Mais agissent-elles en conséquence ? Nous avons tenté de le mesurer. Précisément, nous avons cherché à apprécier **l'incidence de la sensibilité à l'environnement sur le fait de choisir de se rendre à son travail en véhicule individuel ou, au contraire, de s'y rendre à pied ou en transports en commun.**

Afin d'identifier l'impact réel de la sensibilité à l'environnement sur ce type de comportement, nous avons réalisé une régression logistique, dont le but est de neutraliser les effets croisés, notamment ceux liés au lieu de résidence et à la classe sociale. En effet, le fait d'habiter, ou de ne pas habiter, en Région parisienne interfère beaucoup sur le fait d'utiliser un véhicule personnel pour se rendre sur son lieu de travail. Or, les cadres supérieurs et les diplômés du supérieur sont sur-représentés en Ile-de-France, et ce sont justement des personnes qui sont relativement plus sensibles à l'environnement que les autres. **La question est donc de savoir quelle est l'influence de la sensibilité à l'environnement dans le faible recours à sa voiture, indépendamment du fait d'être cadre, diplômé ou Francilien.** Pour isoler chacun de ces mécanismes, nous avons cherché à mesurer l'impact de chaque facteur, « toutes choses égales par ailleurs ».

La conclusion est claire (Tableau 35) : **la probabilité d'utiliser un véhicule personnel pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études est presque deux fois moins importante chez les personnes qui sont « profondément sensibles » à l'environnement** (probabilité de 0,6 par rapport aux personnes qui ne sont pas « profondément sensibles »). Les « écologistes » utilisent donc effectivement moins leur voiture pour leur déplacements domicile-travail.

Ce résultat est d'autant plus intéressant que les effets croisés sont neutralisés : en d'autres termes, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont plus souvent Franciliens que les individus les plus sensibles à l'environnement utilisent moins leur véhicule ; c'est aussi parce que leur comportement est effectivement lié à un attachement « profond » à la préservation de l'environnement. **Autrement dit, dans l'arbitrage que chacun fait entre utilisation d'un véhicule personnel et recours aux transports en commun ou à la marche à pied, la fibre écologique joue en partie.** Elle est moins déterminante que le fait de résider en Région parisienne (le lieu de résidence joue au moins trois fois plus, Tableau 35), mais elle entre tout de même en ligne de compte.

Tableau 35
Résultats de la régression : impact de chaque facteur sur le fait de recourir
à un véhicule individuel pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 54 % de la population –

	Probabilité relative d'utiliser un véhicule individuel	Significativité (en %)
Sexe		
• Homme.....	1,2	26
• Femme.....	1,0	Réf.
Age		
• Moins de 25 ans	0,8	38
• 25 à 39 ans.....	1,0	Réf.
• 40 à 59 ans.....	1,0	80
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou Cep).....	0,5	1
• Bepc, technique (inf. au bac).....	0,7	8
• Bac, niveau bac	1,0	Réf.
• Diplôme du supérieur.....	0,9	75
Profession exercée		
• Indépendant (1)	0,8	42
• Cadre supérieur	1,0	99
• Profession intermédiaire.....	1,5	9
• Employé	1,0	Réf.
• Ouvrier	1,3	23
• Autre inactif (étudiant).....	0,3	0
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6 000 Francs.....	0,2	0
• De 6 000 à 10 000 Francs.	0,8	24
• De 10 000 à 15 000 Francs	1,0	Réf.
• De 15 000 à 20 000 Francs.	0,8	27
• 20 000 Francs et plus	1,3	27
Taille de l'agglomération		
• Moins de 2 000 habitants	7,4	0
• 2 000 à 20 000 habitants.....	5,9	0
• 20 000 à 100 000 habitants.....	9,6	0
• 100 000 habitants et plus.....	5,4	0
• Paris et agglomération parisienne	1,0	Réf.
Est « profondément » sensible à l'environnement ⁽²⁾		
• Oui	0,6	5
• Non.	1,0	Réf.

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : les personnes profondément sensibles à l'environnement utilisent 0,6 fois plus souvent (c'est-à-dire 1,7 fois moins souvent) un véhicule individuel pour se rendre sur leur lieu d'étude ou de travail.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Note : les probabilités relatives (colonne de gauche) sont significatives en dessous du seuil de 5% (colonne de droite).

(2) Sur la signification de cet indicateur, voir page 13.

Annexes

Annexe I

Carte des régions utilisées



Annexe II

Tableaux complémentaires

Tableau A 1
Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?

(cumul des deux réponses)

<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages du début 2002)</i>	<i>(en %)</i>					
	Début 1991	Début 1995	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002
• La violence et l'insécurité	23	22	33	27	38	48
• Les maladies graves	28	30	30	33	38	31
• Le chômage	27	49	44	36	27	24
• La drogue	37	21	22	23	21	21
• La pauvreté en France	16	28	24	25	21	19
• La pauvreté dans le monde	15	17	19	21	17	17
• La dégradation de l'environnement	12	7	8	13	18	14
• L'immigration	16	14	10	9	8	10
• Les tensions internationales	16	7	5	7	6	10
• Les conflits sociaux	4	3	4	4	4	5
• L'Europe	6	2	1	2	2	1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Début 2002, 31 % des enquêtés ont cité les maladies graves comme l'un des deux sujets qui les préoccupent le plus. C'était le cas de 28 % de la population au début 1991.

Tableau A 2
Action que l'État doit mener prioritairement dans le domaine de la protection de l'environnement (1^{re} réponse)

- Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques -

(en %)

<i>Première action citée :</i>	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Sauvegarde plantes et animaux	Développer nouvelles technologies	Lutte contre risques nucléaires	Élimination et tri des déchets	Protection des paysages	Lutte contre le bruit	Total (y compris n.s.p.)
Sexe									
• Homme.....	35	17	10	13	8	6	8	3	100
• Femme.....	38	14	13	11	10	6	5	3	100
Age									
• Moins de 25 ans.....	36	10	17	12	6	8	7	4	100
• 25-39 ans.....	40	14	10	12	8	7	5	4	100
• 40-59 ans.....	37	15	11	12	11	5	7	2	100
• 60-69 ans.....	31	19	13	11	11	4	7	4	100
• 70 ans et plus.....	36	21	11	11	7	3	7	3	100
Diplôme									
• Aucun diplôme (ou seulement Cep).....	33	16	15	8	7	6	10	4	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	39	14	14	9	11	4	6	3	100
• Bac, technique (niv. bac).....	38	12	10	15	9	7	6	5	100
• Diplôme du supérieur.....	36	18	6	18	7	7	4	3	100
Profession exercée									
• Indépendant(1).....	32	11	10	18	15	5	7	1	100
• Cadre supérieur.....	35	15	6	21	10	5	3	5	100
• Profession intermédiaire.....	39	18	7	13	8	8	3	4	100
• Employé.....	41	11	12	10	11	6	5	4	100
• Ouvrier.....	34	13	15	8	9	7	11	4	100
• Reste au foyer.....	37	15	14	12	9	3	6	3	100
• Retraité.....	35	20	11	12	7	4	7	3	100
• Autre inactif(étudiant).....	42	12	18	6	6	10	5	2	100
Revenu mensuel du foyer									
• Moins de 6 000 Francs.....	34	15	16	9	8	5	8	3	100
• 6 000 à 10 000 Francs.....	36	14	13	11	7	8	6	4	100
• 10 000 à 15 000 Francs.....	36	13	11	13	10	5	8	3	100
• 15 000 à 20 000 Francs.....	40	14	11	12	7	5	6	4	100
• 20 000 Francs et plus.....	41	18	5	13	12	6	3	2	100
Taille de l'agglomération									
• Moins de 2 000 habitants.....	34	17	12	12	9	5	8	3	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	32	17	10	14	7	7	8	4	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	36	16	12	8	16	6	4	3	100
• 100 000 habitants et plus.....	38	13	14	13	8	6	6	3	100
• Paris et agglomération parisienne.....	45	13	9	11	7	5	5	5	100
Ensemble.....	37	15	12	12	9	6	6	3	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 41% des individus titulaires de revenus supérieurs à 20 000 francs par mois pensent que l'action prioritaire que l'État doit mener en matière d'environnement concerne la réduction de la pollution de l'air. La proportion est de 37 % dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale

Tableau A 3
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème du bruit ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>							
Sexe							
• Homme.....	59	9	8	12	2	10	100
• Femme.....	63	9	7	9	1	10	100
Age							
• Moins de 25 ans.....	62	11	7	12	0	7	100
• 25-39 ans.....	59	10	8	10	1	11	100
• 40-59 ans.....	60	8	7	11	2	12	100
• 60-69 ans.....	60	11	8	11	1	8	100
• 70 ans et plus.....	68	7	7	9	1	6	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	64	8	8	11	1	6	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	61	9	7	9	1	11	100
• Bac, niveau bac.....	59	8	8	13	0	11	100
• Diplôme du supérieur.....	58	9	7	11	1	12	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	63	9	6	10	3	8	100
• Cadre supérieur.....	59	5	10	11	1	14	100
• Profession intermédiaire.....	63	8	9	7	2	12	100
• Employé.....	54	12	9	14	0	10	100
• Ouvrier.....	62	8	6	10	1	12	100
• Reste au foyer.....	65	9	5	10	1	10	100
• Retraité.....	62	9	8	10	2	8	100
• Autre inactif (étudiant).....	59	10	7	14	-	9	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs.....	63	8	7	12	1	7	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	63	9	6	11	1	9	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	62	9	8	10	1	9	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	58	8	9	10	1	11	100
• 20 000 Francs et plus.....	56	7	8	10	2	16	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	67	7	7	9	1	8	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	63	9	7	11	2	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	58	9	8	9	1	13	100
• 100 000 habitants et plus.....	60	10	7	12	1	9	100
• Paris et agglomération parisienne.....	54	9	10	12	-	14	100
Ensemble.....	61	9	7	11	1	10	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A 4
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème de la qualité de l'eau ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe							
• Homme.....	26	18	20	16	6	12	100
• Femme.....	30	19	21	15	4	10	100
Age							
• Moins de 25 ans.....	30	14	19	20	5	11	100
• 25-39 ans.....	26	20	22	15	5	11	100
• 40-59 ans.....	29	16	19	16	6	14	100
• 60-69 ans.....	25	20	24	17	3	10	100
• 70 ans et plus.....	33	24	20	11	3	7	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	33	21	20	15	3	7	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	28	20	21	13	4	12	100
• Bac, niveau bac.....	27	15	21	18	8	11	100
• Diplôme du supérieur.....	24	15	20	18	7	14	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	22	25	21	10	6	14	100
• Cadre supérieur.....	19	16	19	21	10	14	100
• Profession intermédiaire.....	31	14	17	13	7	16	100
• Employé.....	29	18	18	19	4	11	100
• Ouvrier.....	31	16	22	14	4	12	100
• Reste au foyer.....	30	21	24	14	3	8	100
• Retraité.....	29	22	22	14	4	8	100
• Autre inactif (étudiant).....	26	12	17	26	8	11	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs.....	31	20	21	15	3	8	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	30	22	19	16	4	9	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	29	18	22	15	4	12	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	26	15	24	17	6	12	100
• 20 000 Francs et plus.....	23	13	20	17	9	16	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	31	20	21	11	5	12	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	34	17	21	16	5	7	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	26	20	21	12	2	16	100
• 100 000 habitants et plus.....	28	19	20	16	6	9	100
• Paris et agglomération parisienne.....	19	15	20	26	5	14	100
Ensemble.....	28	18	21	16	5	11	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A 5
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème de la gestion des déchets ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe							
• Homme.....	18	21	15	25	11	9	100
• Femme.....	23	18	14	25	10	10	100
Age							
• Moins de 25 ans.....	14	22	16	29	9	10	100
• 25-39 ans.....	22	17	13	27	11	9	100
• 40-59 ans.....	21	20	15	22	11	10	100
• 60-69 ans.....	21	20	15	22	11	11	100
• 70 ans et plus.....	22	20	14	26	9	7	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	24	20	14	25	10	6	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	17	20	17	23	10	12	100
• Bac, niveau bac.....	22	19	12	26	10	10	100
• Diplôme du supérieur.....	21	17	12	27	12	9	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	24	25	15	13	11	12	100
• Cadre supérieur.....	23	16	11	23	16	9	100
• Profession intermédiaire.....	20	18	16	24	9	12	100
• Employé.....	20	17	13	29	12	9	100
• Ouvrier.....	18	23	13	26	10	9	100
• Reste au foyer.....	24	17	17	24	9	9	100
• Retraité.....	20	20	15	25	10	9	100
• Autre inactif (étudiant).....	19	17	15	28	10	11	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs.....	23	16	12	32	7	8	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	19	20	14	26	10	10	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	20	20	15	26	9	11	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	23	17	19	20	12	8	100
• 20 000 Francs et plus.....	19	18	16	22	15	10	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	20	21	17	23	10	9	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	22	17	15	27	11	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	27	17	14	20	7	12	100
• 100 000 habitants et plus.....	18	20	12	27	12	10	100
• Paris et agglomération parisienne.....	19	19	14	28	11	9	100
Ensemble.....	20	19	15	25	11	10	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A 6
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre les problèmes liés à la qualité de l'air ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe							
• Homme.....	13	9	15	27	16	18	100
• Femme.....	14	12	17	29	10	18	100
Age							
• Moins de 25 ans.....	10	8	14	33	15	19	100
• 25-39 ans.....	11	11	14	30	15	18	100
• 40-59 ans.....	14	11	17	25	11	20	100
• 60-69 ans.....	15	10	19	31	9	14	100
• 70 ans et plus.....	22	12	17	23	12	12	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	20	13	16	28	8	13	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	13	11	18	25	12	20	100
• Bac, niveau bac.....	9	10	16	31	16	16	100
• Diplôme du supérieur.....	10	8	11	31	17	20	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	14	8	15	28	10	23	100
• Cadre supérieur.....	7	9	12	30	23	16	100
• Profession intermédiaire.....	11	7	14	29	15	22	100
• Employé.....	13	12	15	31	11	17	100
• Ouvrier.....	13	13	16	23	12	22	100
• Reste au foyer.....	15	11	15	29	12	15	100
• Retraité.....	18	11	19	26	11	14	100
• Autre inactif (étudiant).....	7	8	17	33	16	18	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs.....	22	11	15	28	10	13	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	13	12	20	25	14	16	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	12	10	15	31	11	19	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	11	10	15	27	18	20	100
• 20 000 Francs et plus.....	9	9	11	32	16	22	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	12	13	17	26	12	18	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	12	7	16	34	14	16	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	16	9	14	27	10	21	100
• 100 000 habitants et plus.....	16	13	16	24	13	17	100
• Paris et agglomération parisienne.....	11	7	16	33	14	18	100
Ensemble.....	14	11	16	28	13	18	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A 7
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre le problème des Organismes Génétiquement Modifiés ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe							
• Homme.....	2	4	5	43	25	20	100
• Femme.....	3	6	7	43	21	18	100
Age							
• Moins de 25 ans.....	2	5	2	47	25	16	100
• 25-39 ans.....	2	4	5	43	24	19	100
• 40-59 ans.....	3	4	6	40	23	22	100
• 60-69 ans.....	1	7	7	45	22	16	100
• 70 ans et plus.....	3	7	10	43	16	18	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	5	6	9	42	19	16	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	1	6	6	44	21	19	100
• Bac, niveau bac.....	2	3	3	43	28	19	100
• Diplôme du supérieur.....	1	3	4	40	27	23	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	3	4	4	37	31	21	100
• Cadre supérieur.....	1	2	3	34	32	25	100
• Profession intermédiaire.....	1	3	4	44	23	23	100
• Employé.....	3	5	6	50	19	16	100
• Ouvrier.....	4	6	5	44	22	18	100
• Reste au foyer.....	2	6	5	42	20	21	100
• Retraité.....	2	6	9	42	19	17	100
• Autre inactif (étudiant).....	1	4	4	41	33	15	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs.....	5	6	6	42	23	15	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	2	6	9	42	21	18	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	2	3	5	46	23	20	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	3	5	4	44	23	19	100
• 20 000 Francs et plus.....	0	5	6	38	26	23	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	2	6	6	41	23	20	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	2	5	6	49	23	14	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	3	6	8	40	18	22	100
• 100 000 habitants et plus.....	2	5	5	41	26	18	100
• Paris et agglomération parisienne.....	3	3	5	46	19	22	100
Ensemble.....	2	5	6	43	23	19	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A 8
A quels organismes ou institutions faites-vous le plus confiance
pour résoudre les problèmes liés au nucléaire ?

– Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques –

(en %)

	A la commune	Au département	A la région	A l'État	A l'Europe	Aux associations de citoyens	Total (y compris ne sait pas)
Sexe							
• Homme	1	2	3	54	24	16	100
• Femme	1	3	4	54	24	13	100
Age							
• Moins de 25 ans	1	2	4	55	28	9	100
• 25-39 ans	1	2	3	55	24	14	100
• 40-59 ans	1	2	3	53	23	17	100
• 60-69 ans	1	2	4	53	24	16	100
• 70 ans et plus	1	2	5	57	21	10	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep)	2	2	4	57	22	10	100
• Bepc, technique (inf. au bac) ..	0	2	4	56	21	15	100
• Bac, niveau bac	1	2	3	50	28	16	100
• Diplôme du supérieur	1	3	3	50	27	15	100
Profession exercée							
• Indépendant (1)	0	2	2	47	26	22	100
• Cadre supérieur	1	1	3	50	27	19	100
• Profession intermédiaire	0	2	3	46	28	20	100
• Employé	1	3	2	58	23	12	100
• Ouvrier	2	1	4	58	21	13	100
• Reste au foyer	1	5	4	56	22	11	100
• Retraité	1	1	5	56	23	12	100
• Autre inactif (étudiant)	2	2	6	53	28	9	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 Francs	2	3	5	55	21	11	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	1	3	4	56	24	12	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	1	1	3	56	25	13	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	1	2	3	51	26	16	100
• 20 000 Francs et plus	1	1	2	51	25	20	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants	1	2	2	59	21	15	100
• 2 000 à 20 000 habitants	1	1	3	60	24	11	100
• 20 000 à 100 000 habitants	1	3	5	47	21	19	100
• 100 000 habitants et plus	1	3	4	49	29	13	100
• Paris et agglomération parisienne	1	2	5	57	21	14	100
Ensemble	1	2	4	54	24	14	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Annexe III

Liste des questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement

(Vague de début 2002 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC)

Q1 – (Question posée aux actifs, aux étudiants et élèves)

Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...)	61,8
. Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...)	1,6
. Le vélo	2,3
. Vous y allez à pied	12,4
. Un transport en commun	13,5
. Plusieurs transports en commun, avec des changements	1,4
. C'est trop variable pour répondre	1,5
. Autre	5,2
. Ne sait pas	0,2

Q2 - **Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes très sensible, assez sensible, peu sensible ou pas du tout sensible ?**

(Une seule réponse)

. Très sensible	34,9
. Assez sensible	54,8
. Peu sensible	7,9
. Pas du tout sensible	2,4
. Ne sait pas	0,1

Q3 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. La protection des paysages	6,4	4,9
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11,8	9,5
. La lutte contre le bruit	3,3	1,9
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	36,8	19,1
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	15,0	27,1
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	9,0	12,7
. L'élimination et le tri des déchets	5,7	12,8
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	11,8	11,8
. <i>Ne sait pas</i>	0,2	0,2

Q4 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. La protection des paysages	11,8
. La sauvegarde des plantes et des animaux.....	10,3
. La lutte contre le bruit	6,5
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	7,7
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	7,6
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1,0
. L'élimination et le tri des déchets.....	50,5
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	2,6
. <i>Ne sait pas</i>	2,1

Q5 Voici un certain nombre de problèmes qui se posent dans le domaine de l'environnement. Pour chacun d'entre eux, dites-moi à qui vous faites le plus confiance pour les résoudre ?

(Citez un à un - présentez la liste - une réponse par ligne)

	A qui faites-vous le plus confiance pour les résoudre ?						Nsp
	A la commune	Au département	A la région	A l'Etat	A l'Europe	Aux associations et regroupements de citoyens	
. Pour les problèmes liés à la qualité de l'air ?	13,5	10,6	15,9	27,8	12,8	17,8	1,5
. Pour les problèmes liés à la qualité de l'eau ?	28,3	18,4	20,6	15,6	4,9	11,2	1,0
. Pour les problèmes liés au bruit ?	60,9	8,9	7,4	10,6	1,1	10,0	1,1
. Pour les problèmes liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ?	2,3	5,0	5,8	42,9	22,7	19,0	2,3
. Pour les problèmes liés au nucléaire ?	1,0	2,2	3,6	54,2	23,8	14,0	1,3
. Pour les problèmes liés à la gestion des déchets ?	20,4	19,2	14,5	25,0	10,5	9,6	0,8

Q6 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

(Une seule réponse)

. Régulièrement	14,7
. Rarement	28,2
. Jamais	56,4
. Ne sait pas	0,7

Q7 - On parle de plus en plus de « développement durable ». Parmi les différentes définitions suivantes, quelle est celle qui, selon vous, correspond le mieux à la notion de « développement durable » ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Garantir plus de croissance économique et de création d'emplois	31,3
. Produire moins et consommer moins.....	6,1
. Garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures	33,3
. Mieux partager les richesses entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement	17,8
. Garantir un développement qui pollue moins et qui utilise moins de ressources naturelles	8,0
. Ne sait pas	3,4

Q8 - Depuis quelque temps, on parle beaucoup des organismes génétiquement modifiés (OGM). En ce qui concerne ces OGM, quelle vous paraît être, parmi ces propositions, la meilleure solution à adopter dans notre pays pour respecter le principe de précaution :

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Interdire toutes les plantations d'OGM (essais expérimentaux et cultures commerciales ...)	45,3
. Autoriser les essais dans des conditions strictes d'isolement des parcelles et suspendre toutes les utilisations commerciales pour l'alimentation.....	38,4
. Autoriser les essais et les cultures commerciales, en imposant un étiquetage des OGM.	12,3
. Autoriser toutes les plantations d'OGM (essais et cultures commerciales)	1,2
. <i>Ne sait pas</i>	2,9

* * *

*